



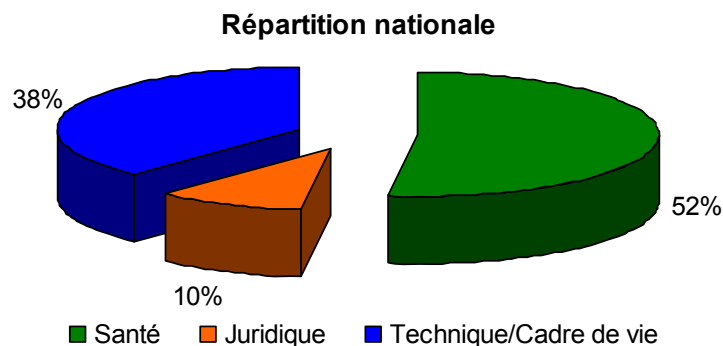
**Observatoire national des entreprises
de profession libérale**

Enquête socio-économique sur les professions libérales



- L'Union nationale des professions libérales (UNAPL) a lancé, à l'automne 2006 avec le réseau de la Conférence des ARAPL une enquête auprès des chefs d'entreprise de profession libérale. Celle-ci a analysé les 4 200 réponses du questionnaire adressé à un échantillon aléatoire interprofessionnel composant les secteurs de la santé, du droit, des techniques et du cadre de vie.
- Les branches professionnelles les plus représentées sont la branche technique/cadre de vie et la branche santé. Cette répartition correspond à l'analyse socio-économique des entreprises de profession libérale.
- Il existe des différences dans les opinions des professions libérales selon les régions où elles exercent. Pour l'illustrer, 5 régions ont été choisies (pages 39 à 49).
- Nous vous présentons l'analyse des résultats de cette enquête pour **la branche santé**, à savoir les médecins et les autres professionnels de santé (page 51 et suivantes).

Un quart des entreprises françaises sont des entreprises de profession libérale, dont :



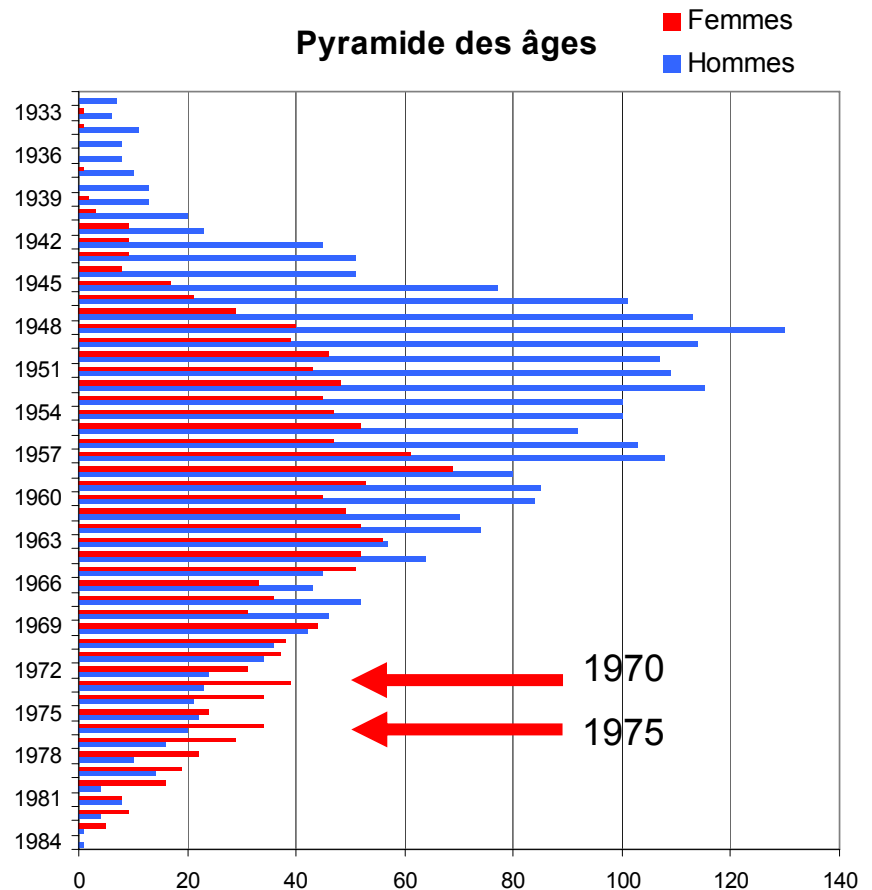
Synthèse

- Un spectaculaire rattrapage de la population féminine intervient avec l'arrivée des générations nées dans les années 1970, sur le marché du travail.
- L'exercice en entreprise individuelle représentent 61% de l'échantillon *versus* 37% pour l'exercice en structure.
- L'âge moyen de la première installation (inscription au Centre de formalités des entreprises) est de 33,5 ans, que le chef d'entreprise soit un homme ou une femme.
- 68% des professions libérales déclarent travailler plus de 41 heures hebdomadaires, dont la moitié plus de 55 heures.
- 86% des professionnels libéraux sont satisfaits de l'état de leur activité mais des problèmes d'une faible clientèle sont constatés pendant les deux premières années d'installation.
- 58% des professionnels considèrent manquer de temps pour la formation professionnelle, et 53% pour la vie familiale.
- 33% des professionnels en entreprise individuelle emploient un salarié.

- 9% des professionnels en entreprise individuelle souhaitent embaucher un salarié, 44% pour des délégations de tâches et 42% pour faire face à un surplus d'activité.
- 14% des professionnels en entreprise individuelle envisagent une collaboration avec un confrère : 40% en raison du développement d'activité, 35% en raison d'une surcharge de travail et 25% pour favoriser la transmission de l'entreprise.
- 65% des structures en groupe emploient des salariés, 52% ont au moins 5 salariés et 13% ont plus de 6 salariés.
- 8% des professionnels en structure de groupe envisagent une embauche dans les 12 mois à venir, de type CDI dans 62,5% des cas, pour pouvoir un emploi de secrétariat dans 36% des cas et un emploi de technicien qualifié dans 24%.
- 17% des structures de groupe souhaitent accueillir un nouveau professionnel libéral.
- 72% des professionnels trouvent que le poids des charges sociales sont un frein à l'embauche, 32% se plaignent de complexités administratives ou encore de la difficulté de trouver des salariés qualifiés.
- 48% des professionnels ont financé leur installation avec un financement personnel *versus* 41% avec un financement bancaire.

Répartition Hommes / Femmes

- Cet échantillon correspond au poids des femmes dans la population nationale des professions libérales, soit 36%.
- Un spectaculaire rattrapage de la population féminine intervient avec l'arrivée des générations nées dans les années 1970,
- Ainsi en fin de période, à partir des années 1975, on constate dans certaines tranches d'âge, l'arrivée d'une population nettement féminine.



Modes d'exercice

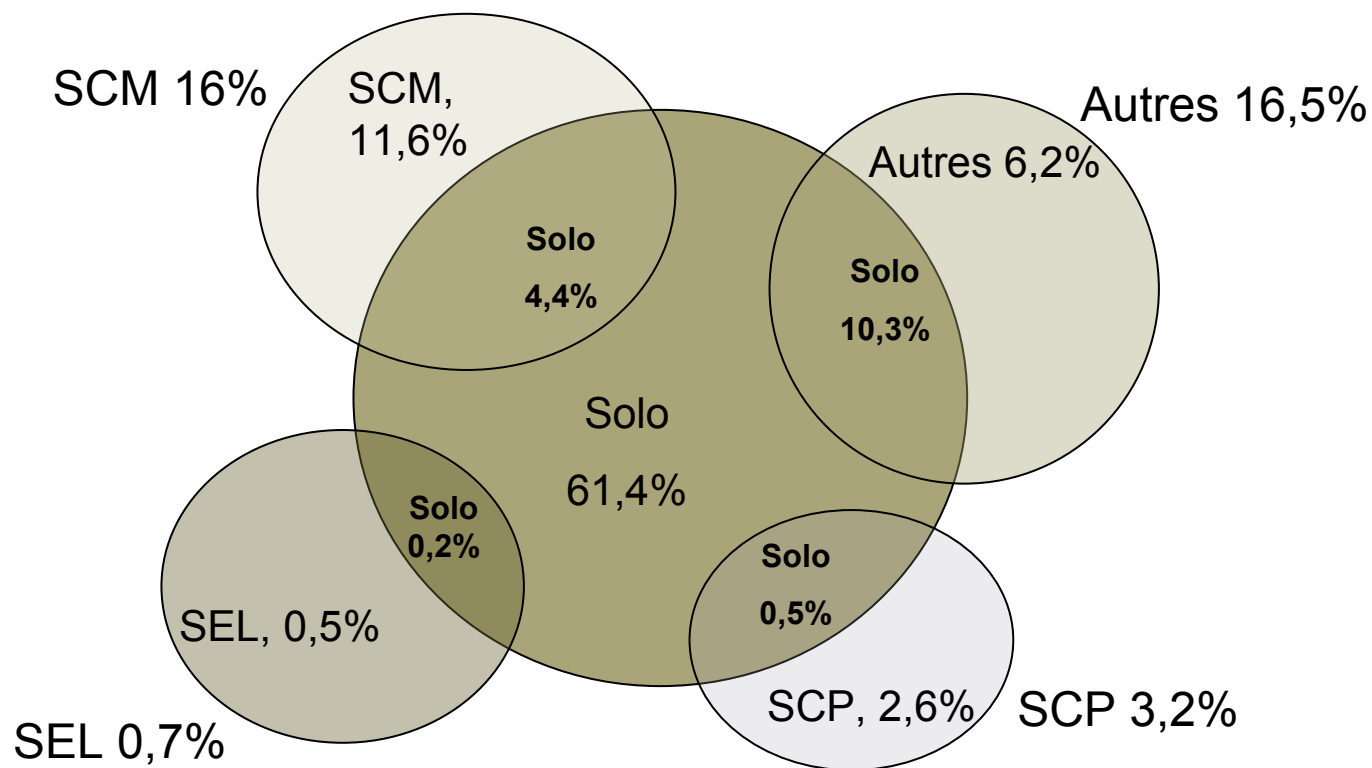
- 77% de l'échantillon exerce en « Solo », où le statut d'Entreprise individuelle (EI) est d'une écrasante majorité.
- L'exercice « solo » n'exclut pas la mise en compe de divers moyens : locaux, secrétariat... sous le statut d'une Société civile de moyen (SCM).
- Au total, les exercices « solos » purs ne représentent que 61,4% de l'échantillon *versus* 37% pour les exercices en structure.

Première création de l'entreprise

- L'âge moyen de la première installation (inscription au Centre de formalité des entreprises) est de 33,5 ans que le chef d'entreprise soit un homme ou une femme.

Modalités d'exercice

(% sur totalité de l'échantillon)

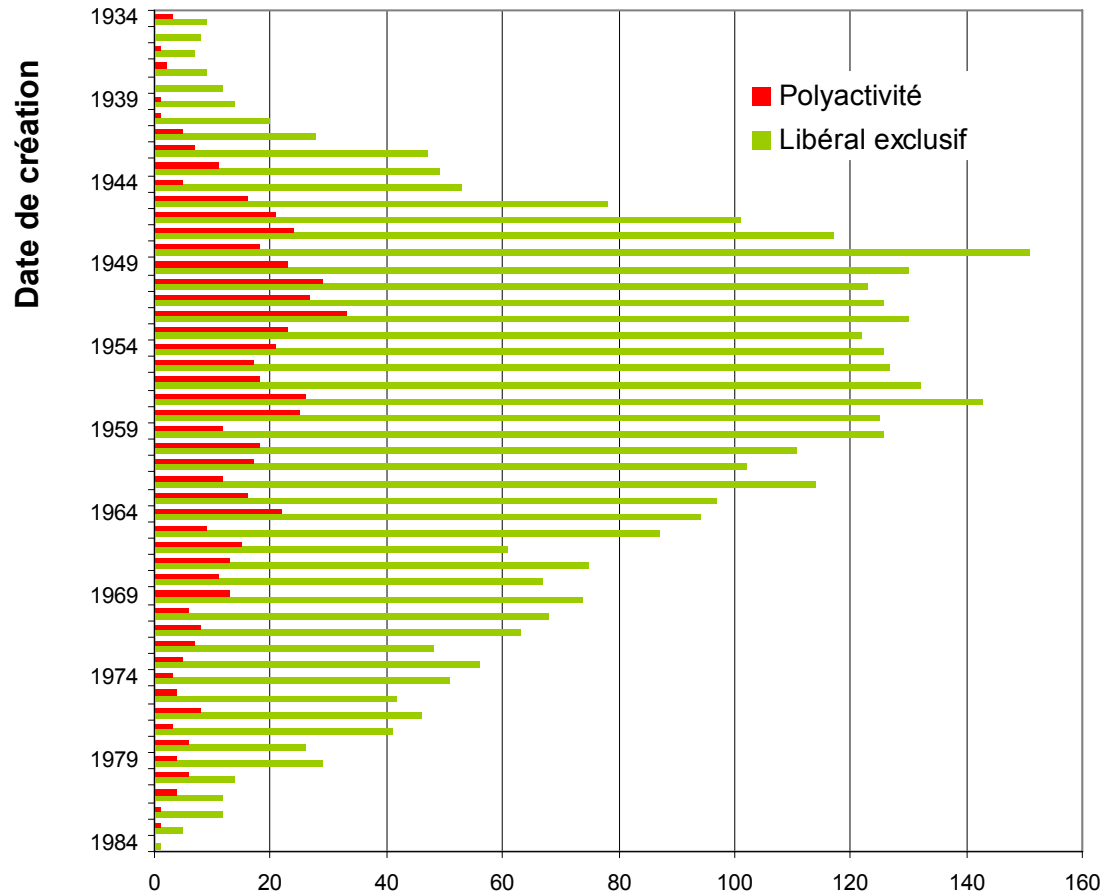


La poly-activité

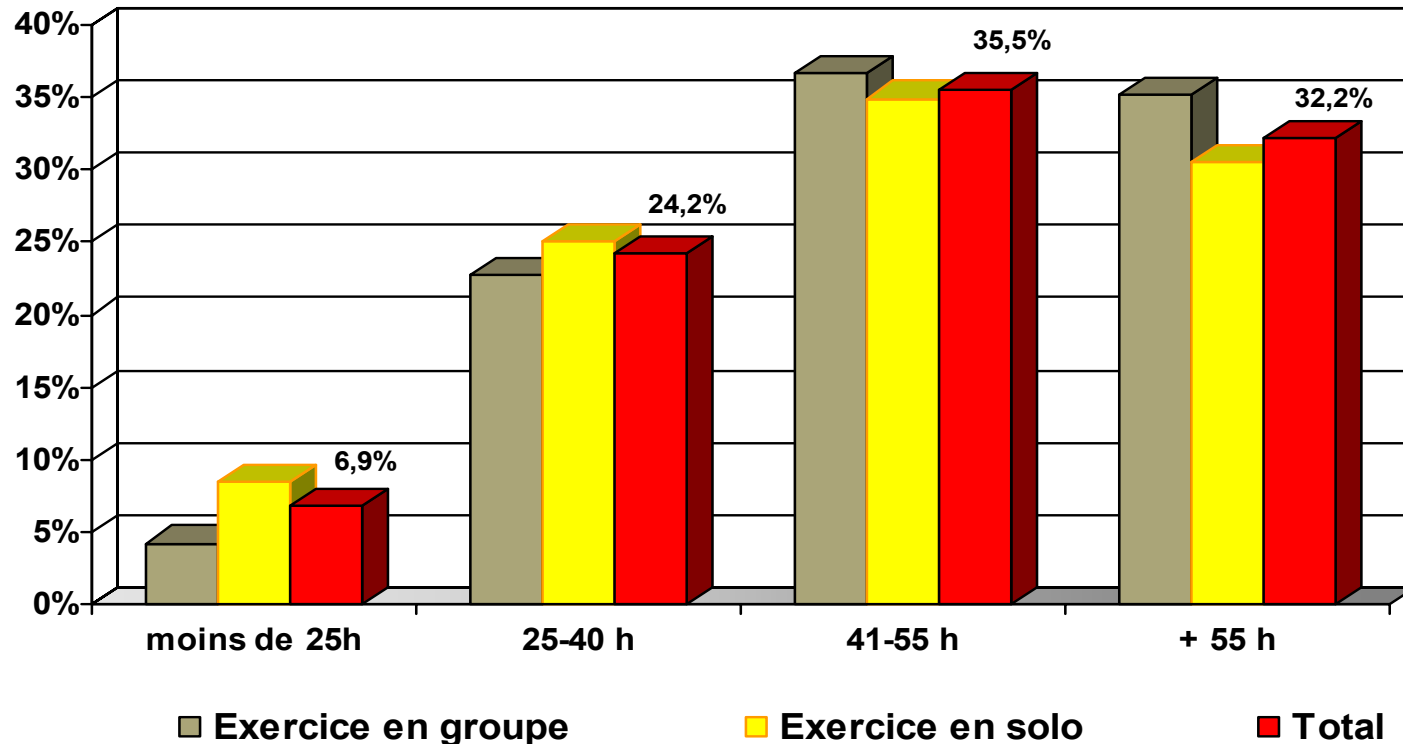
i.e. le cumul du salariat et du libéral

- Ne concerne que 14 % des professionnels et est prépondérante dans la population masculine (62%).
- Cette poly-activité peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Elle est ainsi plus forte dans certaines professions (médecins), dans certaines régions (Ile-de-France) et en début d'activité où le professionnel complète ses premiers revenus libéraux par des revenus salariés.
- Cependant la poly-activité n'est pas le propre des « jeunes », et touche des populations en milieu de carrière, le pic étant situé à 52 ans.

La polyactivité



Temps de travail en fonction de la structure entrepreneuriale

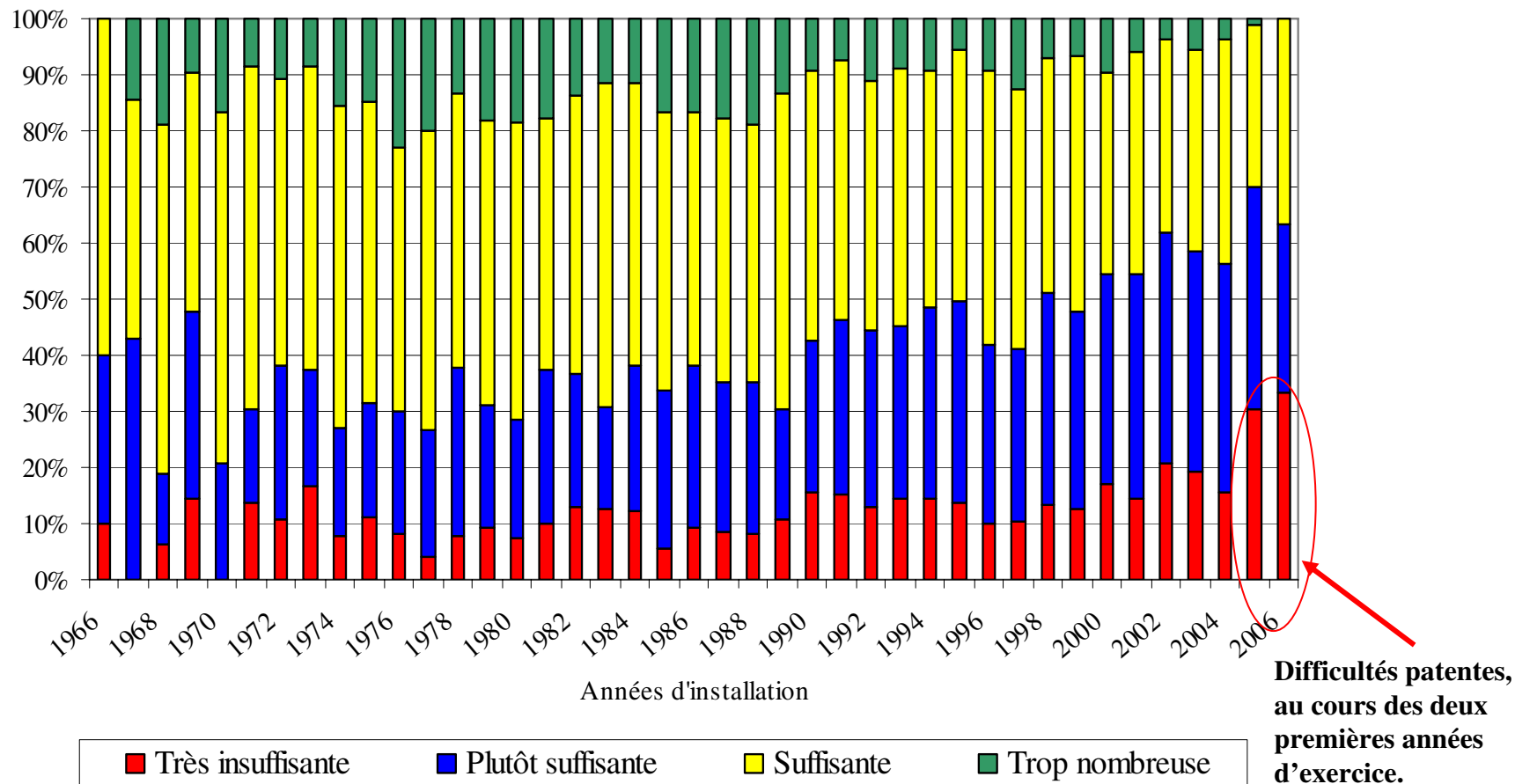


68% des professions libérales déclarent travailler plus de 41 heures hebdomadaires dont la moitié plus de 55 heures.

Etat de la clientèle

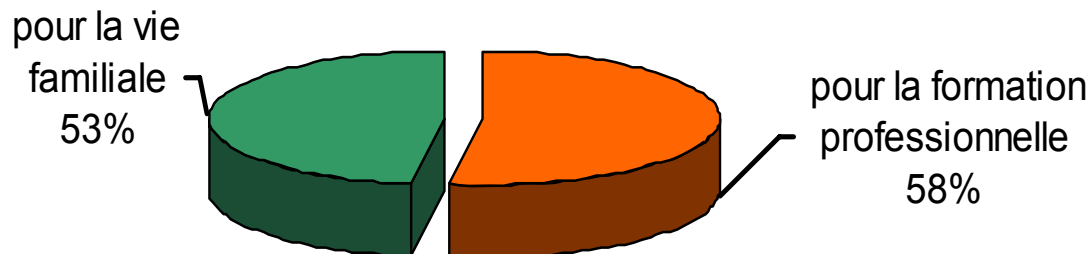
- 86% des professionnels libéraux sont satisfaits de l'état de leur marché (c'est-à-dire qu'ils doivent répondre à une demande abondante, quelque fois trop importante).
- **Par contre :**
 - nous notons une proportion élevée d'insatisfaction à l'égard du marché (clientèle insuffisante) correspondant à la deuxième année suivant l'installation. Nous pensons que le professionnel entreprend de se lancer en libéral, armé d'un potentiel de clients et de prospects, démarchés avant son immatriculation, parmi ses anciennes relations professionnelles;
 - Les problèmes d'une faible clientèle sont surtout constatés pendant les deux premières années d'installation.

Développement économique et clientèle



Rapport activité professionnelle et temps consacré pour la **formation professionnelle** et pour la **vie familiale**

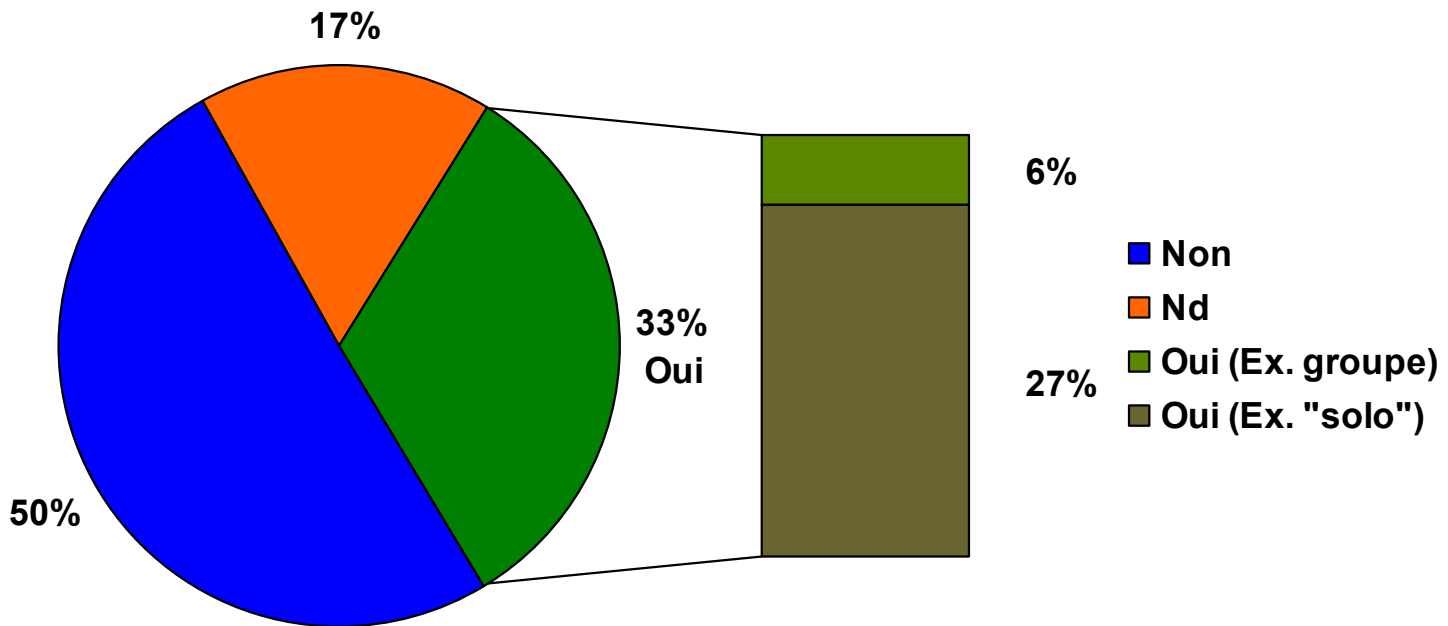
Temps insuffisant



I - TPE de profession libérale en Solo

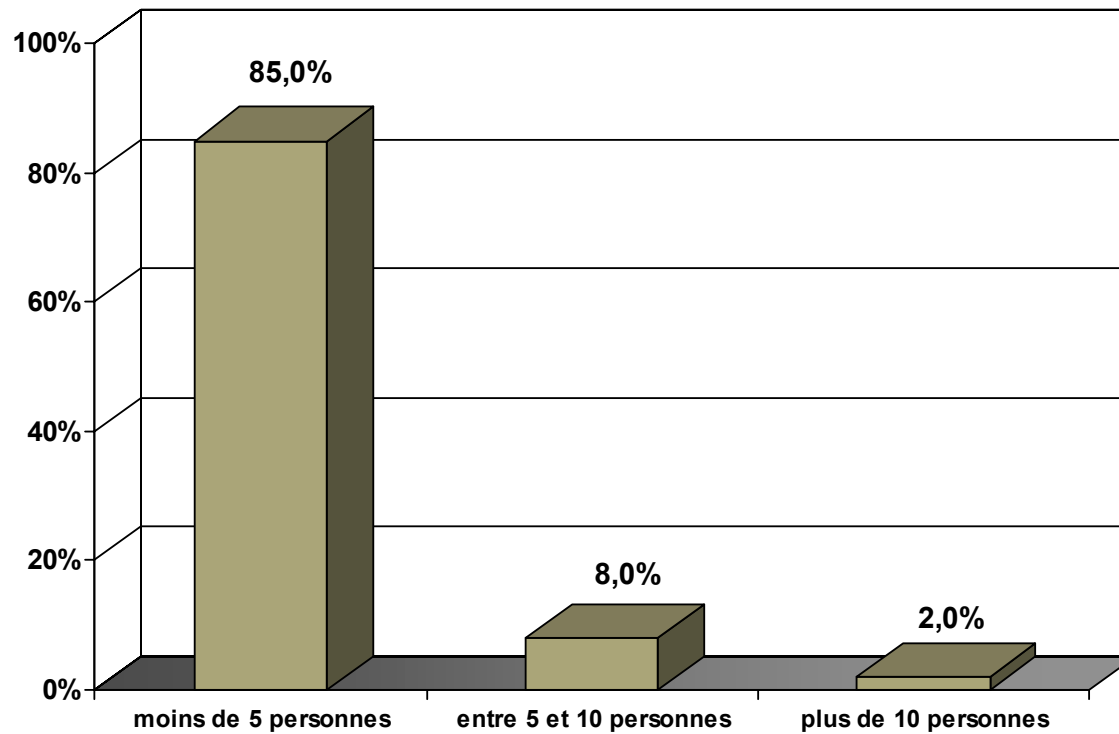
33% des professionnels en entreprise individuelle emploient un salarié

Votre entreprise individuelle emploie-t-elle un ou plusieurs salariés ?



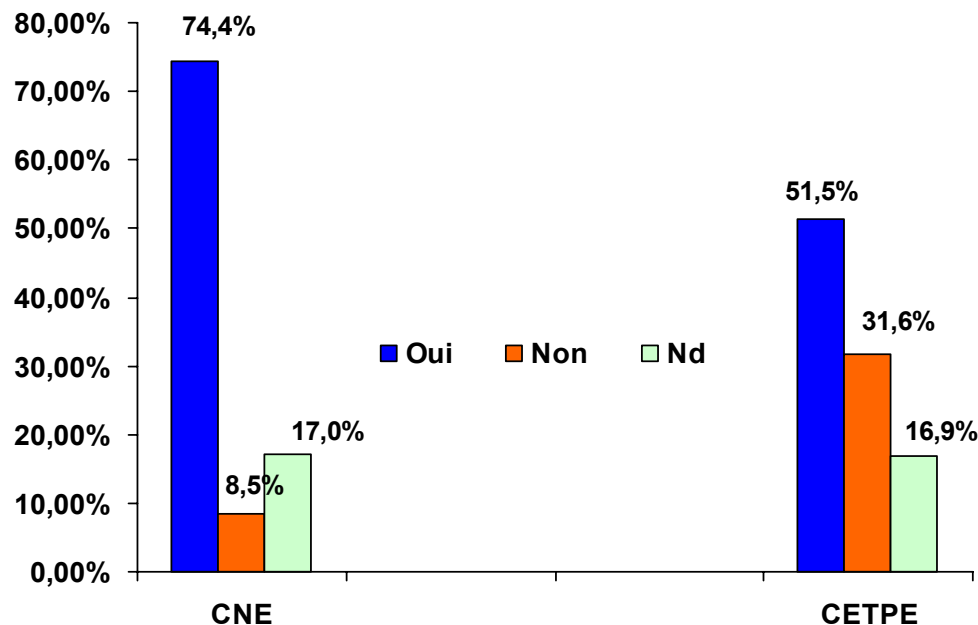
Nombre de salariés

Parmi les 33% de professionnels libéraux ayant des salariés



Un nouveau contrat d'embauche et une nouvelle simplification à l'embauche

Avez-vous entendu parler du contrat nouvelle embauche (CNE)*?



Connaissez-vous la simplification du chèque emploi TPE (CETPE) ?**

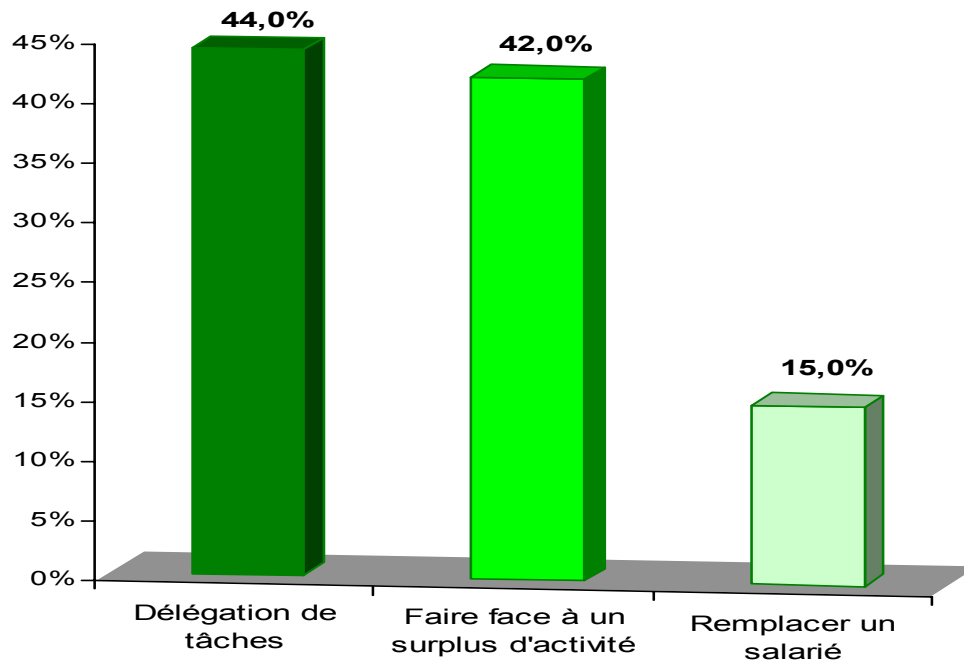
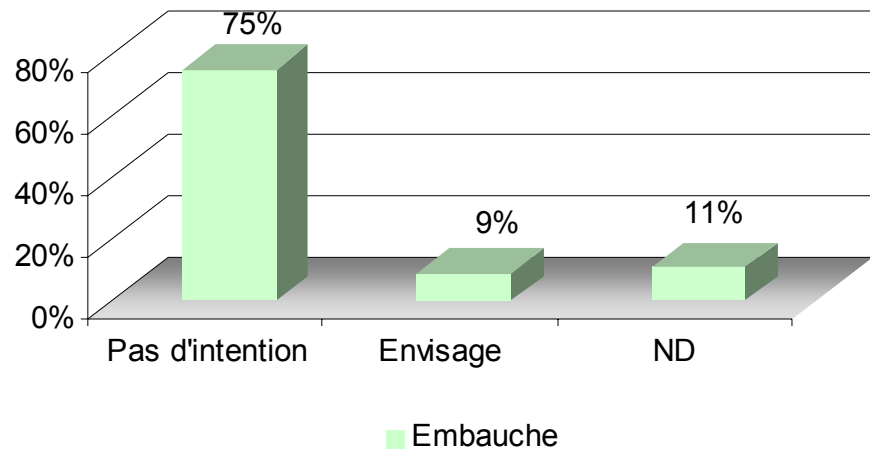
Les principaux avantages des nouveaux outils à l'embauche résident dans :

- une facilité et une simplification administrative pour 18%
- une souplesse et flexibilité de l'embauche pour 17,5%
- aucun intérêt pour les TPE pour 10%

*Le CNE est un contrat de travail classique que le professionnel peut rompre pendant les deux premières années selon des modalités simplifiées

**Le CETPE permet de simplifier les formalités sociales liées à l'emploi et à la gestion administrative du personnel

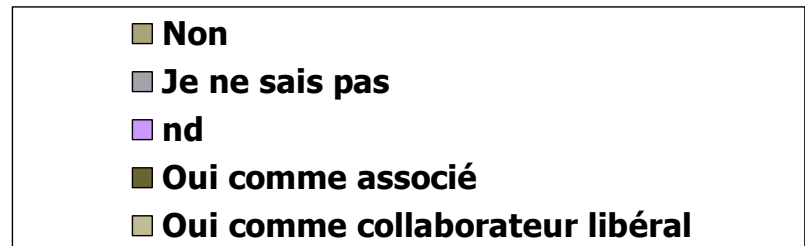
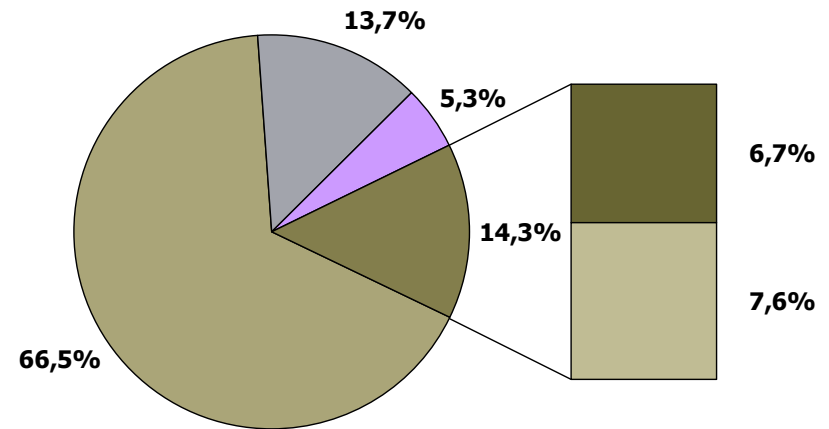
Les prévisions d'embauche des « Solos »



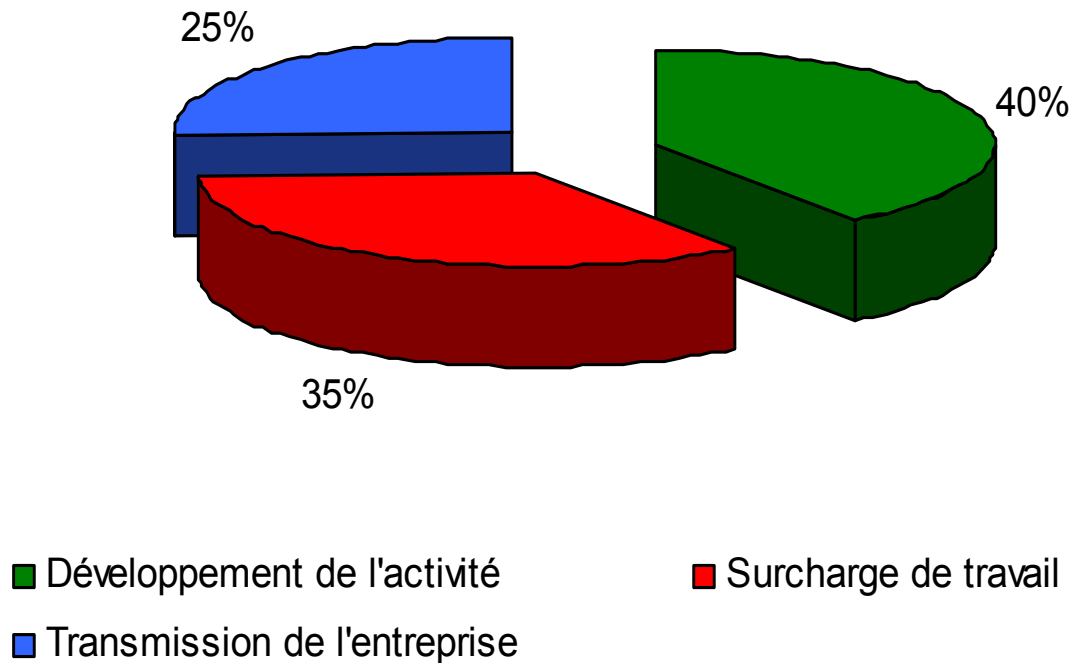
Les motifs de l'embauche

Envisagez-vous une collaboration avec un confrère libéral ?

- Le « recrutement » d'un confrère dans le cadre d'une association ou dans le cadre d'une collaboration libérale concernerait 14,3% des professionnels d'exercice « Solo ».
- A titre de comparaison, l'embauche d'un salarié serait envisagée par seulement 9% des professionnels solos.



Pourquoi recruter un confrère ?



II - TPE libérales en structure

Les différentes formes de structure

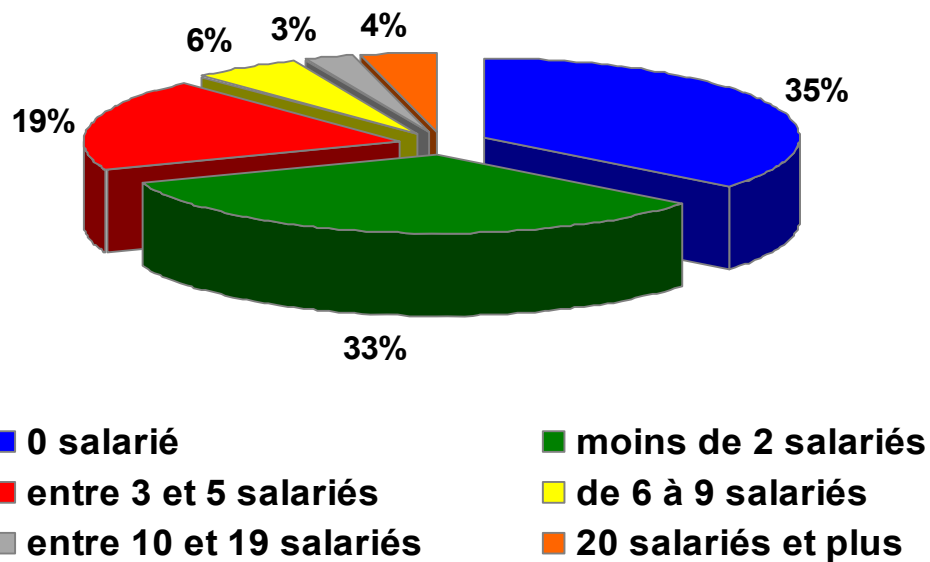
- 37% des professionnels déclarent exercer sous la forme d'une structure entrepreneuriale.

Parmi ces structures :

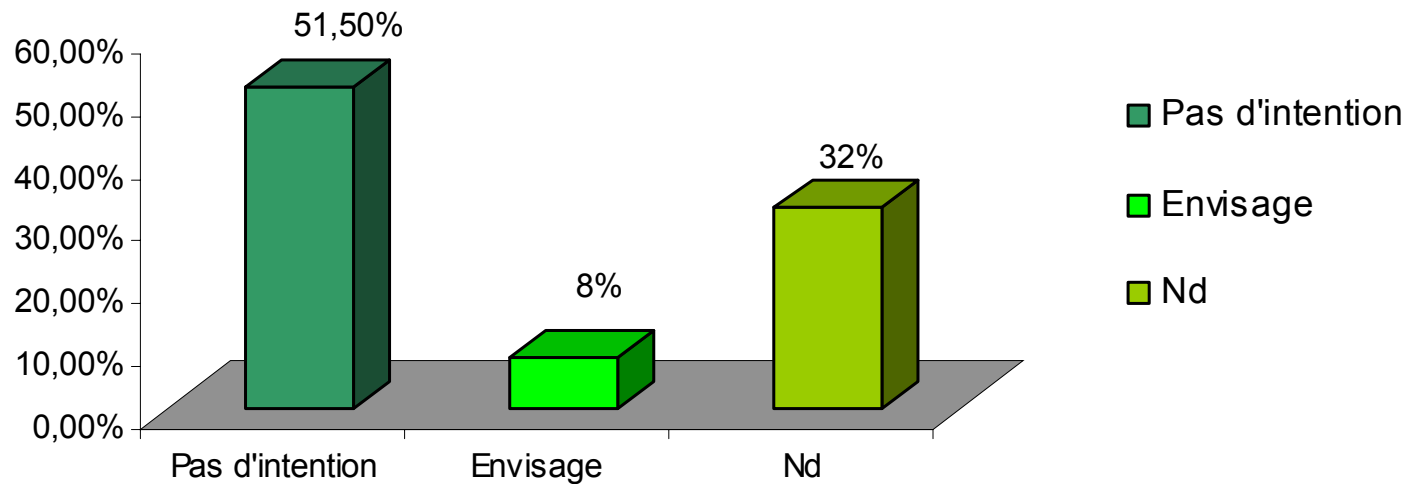
- 43,8% sont des SCM;
- 8,8 % sont des SCP;
- 2,1% sont des SEL;
- 45,2% regroupent des « Autres », soit des SARL, associations diverses.

Effectif salarié de la structure

65% des structures en groupe emploient des salariés

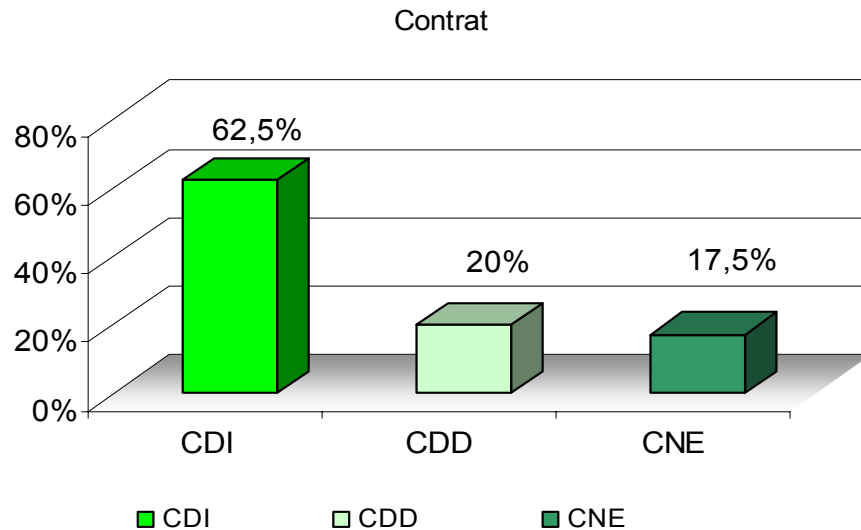


Prévision d'embauche pour les 12 prochains mois



L'incertitude caractérisée par « je ne sais pas » touche plus fréquemment les entreprises individuelles (11%) que les exercices en groupe (8%).

Quel type de contrat, pour quel profil ?



La qualification demandée :

- 36% secrétariat,
- 24% qualifications techniciens,
- 13% diplômés d'Etat.

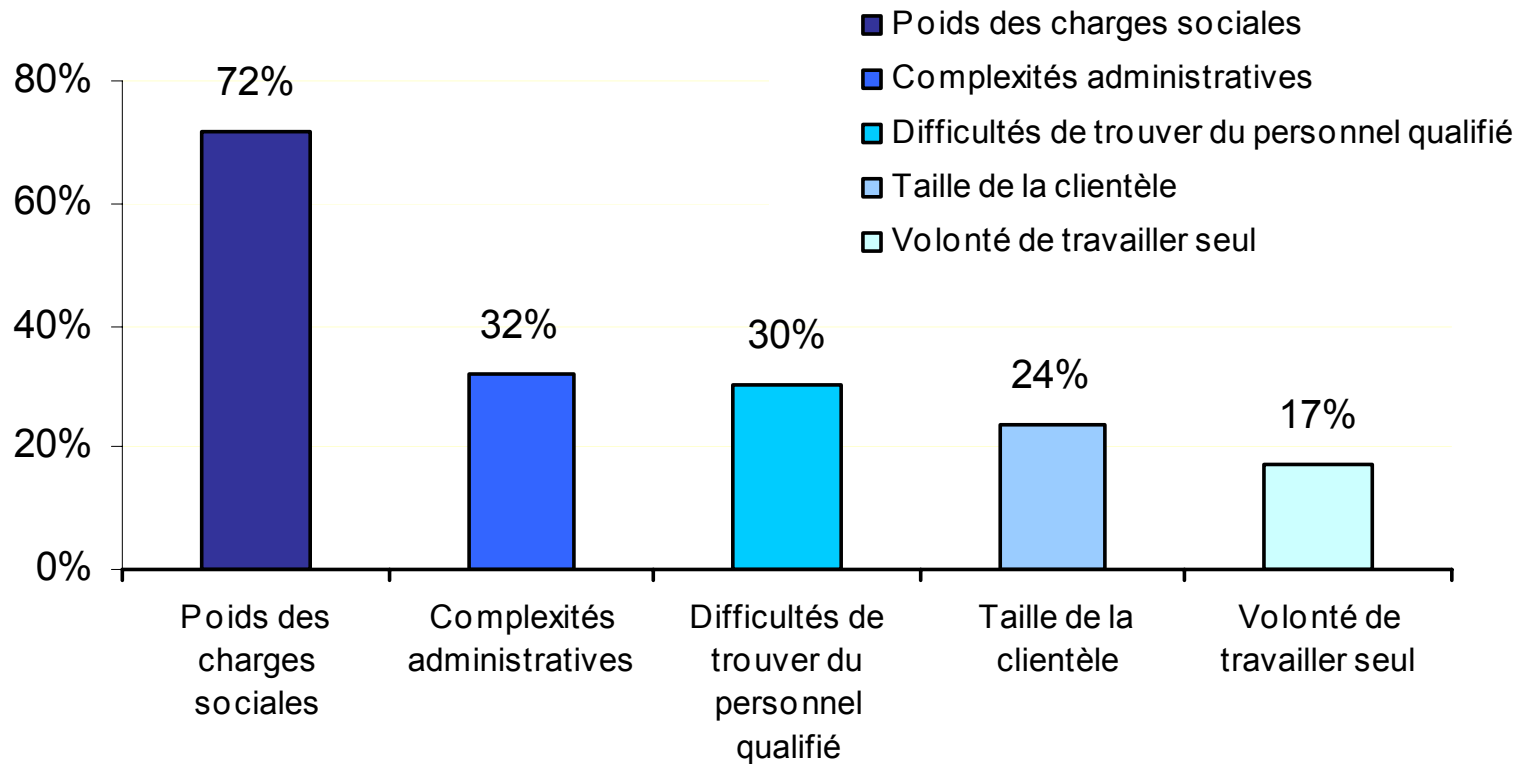
Accueillir un confrère au cours des 12 prochains mois

- Le projet d'accueillir un nouveau professionnel libéral, au cours des 12 prochains mois, concerne 17% des structures,
- Parmi celles-ci :
 - 12% pensent intégrer 1 professionnel,
 - 3% pensent intégrer 2 professionnels,
 - 0,6% pensent intégrer 3 professionnels et plus.

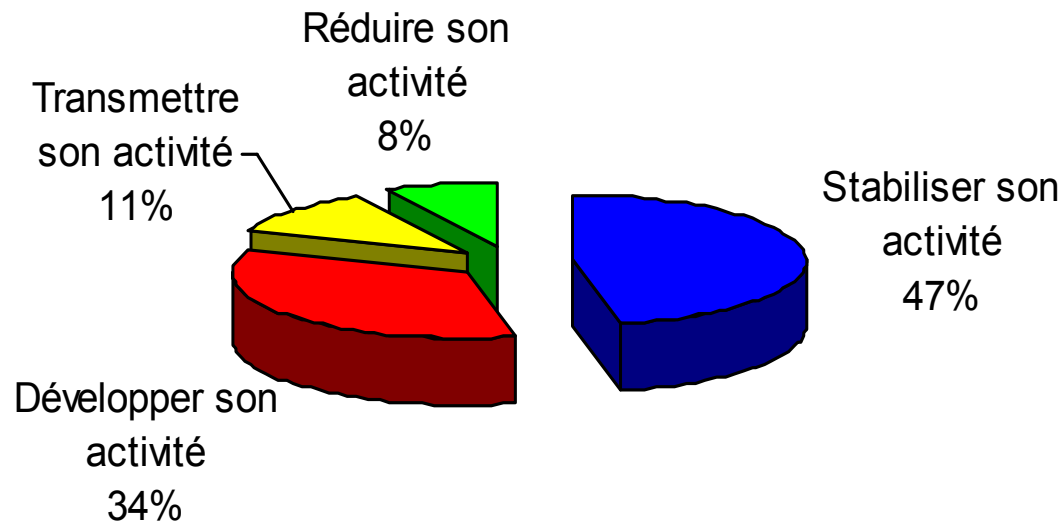
III – Perspectives et opinions des professionnels libéraux

Quels sont les freins à l'embauche ?

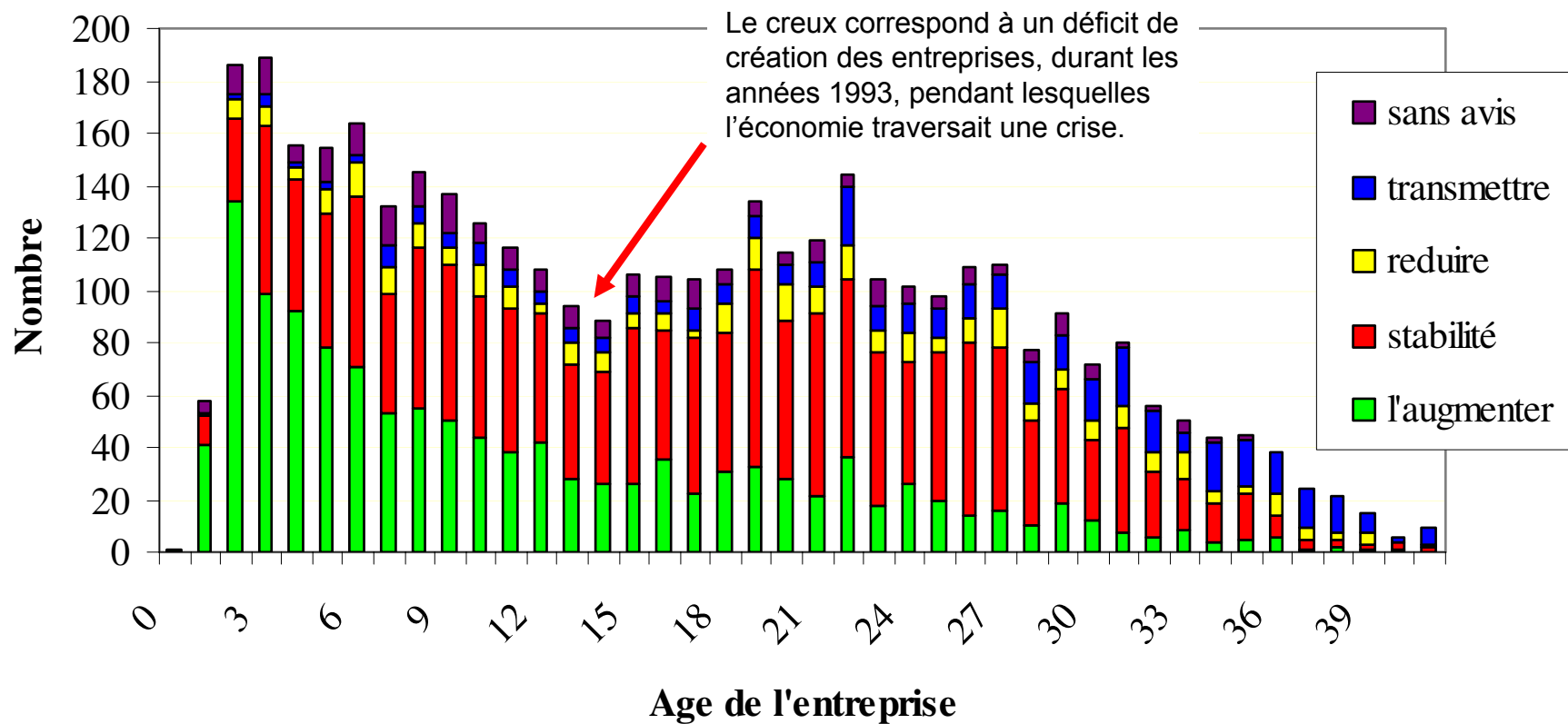
(Ensemble de l'échantillon)



Dans les trois prochaines années, quels sont vos projets ?

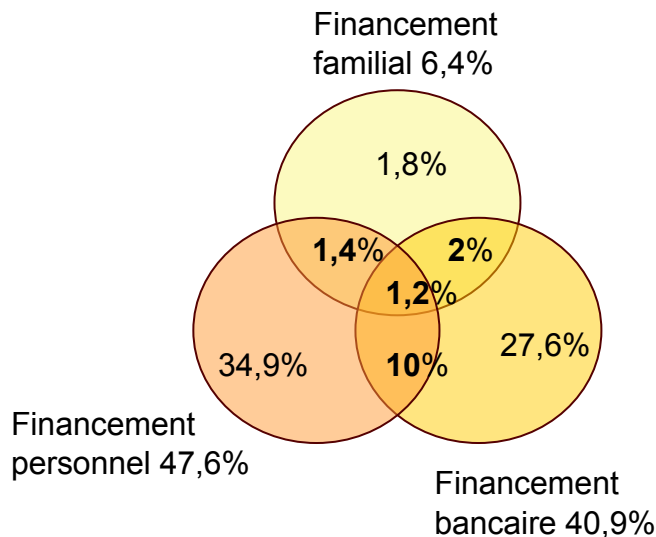


Dans les trois prochaines années, quel projet pour votre entreprise libérale ?



IV - Les finances

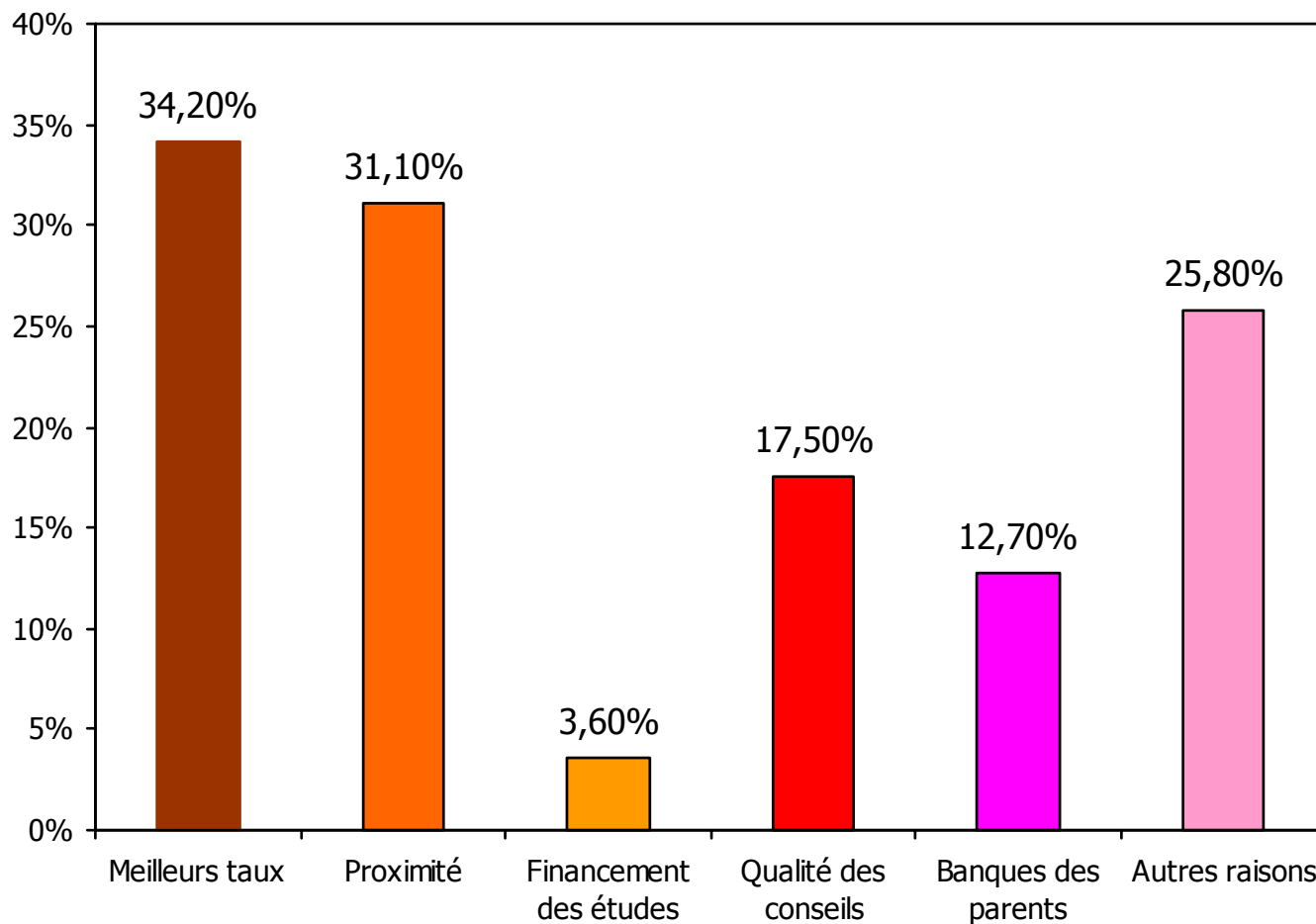
Les modes de financements à la création



Avez-vous rencontré des difficultés ?

- 45% des professionnels interrogés n'ont rencontré aucune difficulté pour obtenir un financement.
 - Seulement 7% soulignent des difficultés lors de leur demande de prêt
- 38% des professions n'ont rencontré aucune difficulté avant et après avoir obtenu leur financement, seulement 4,3% reconnaissent avoir eu des difficultés.

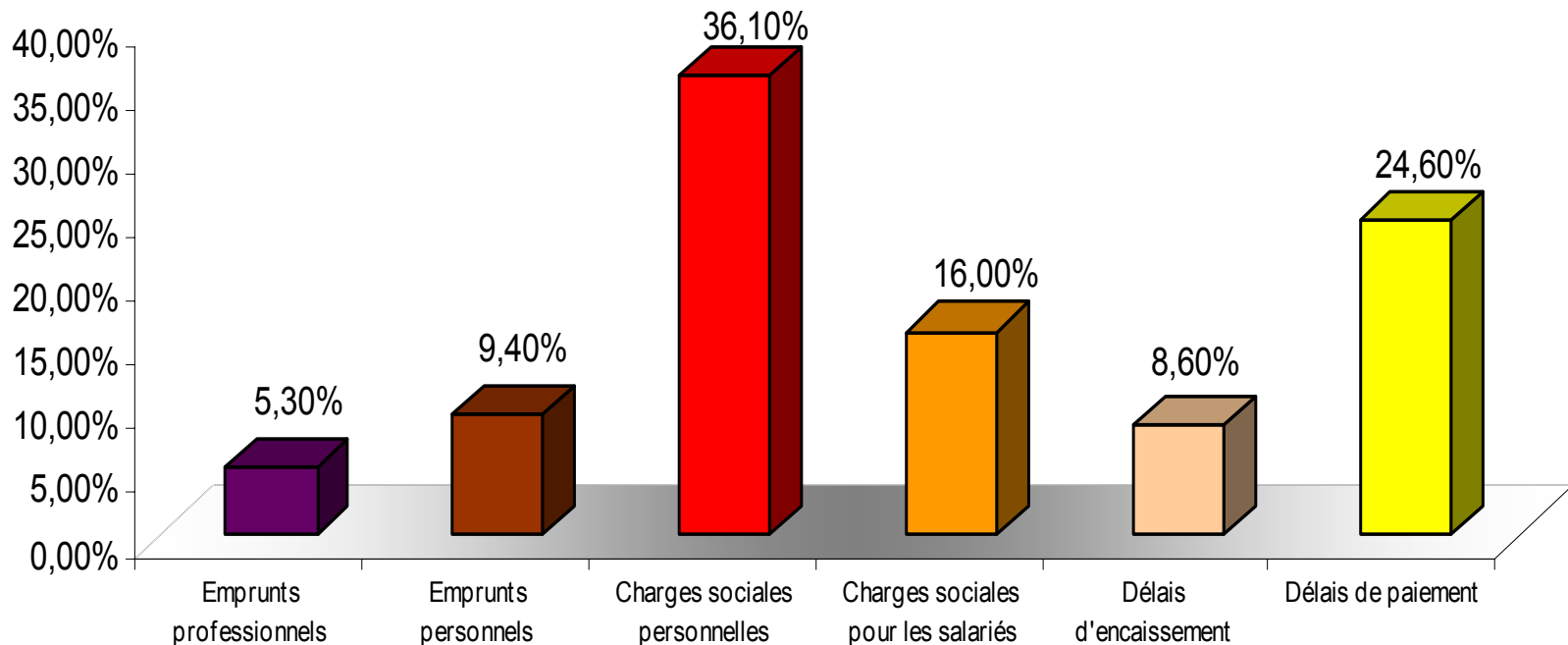
Les raisons du choix de leur partenaire bancaire



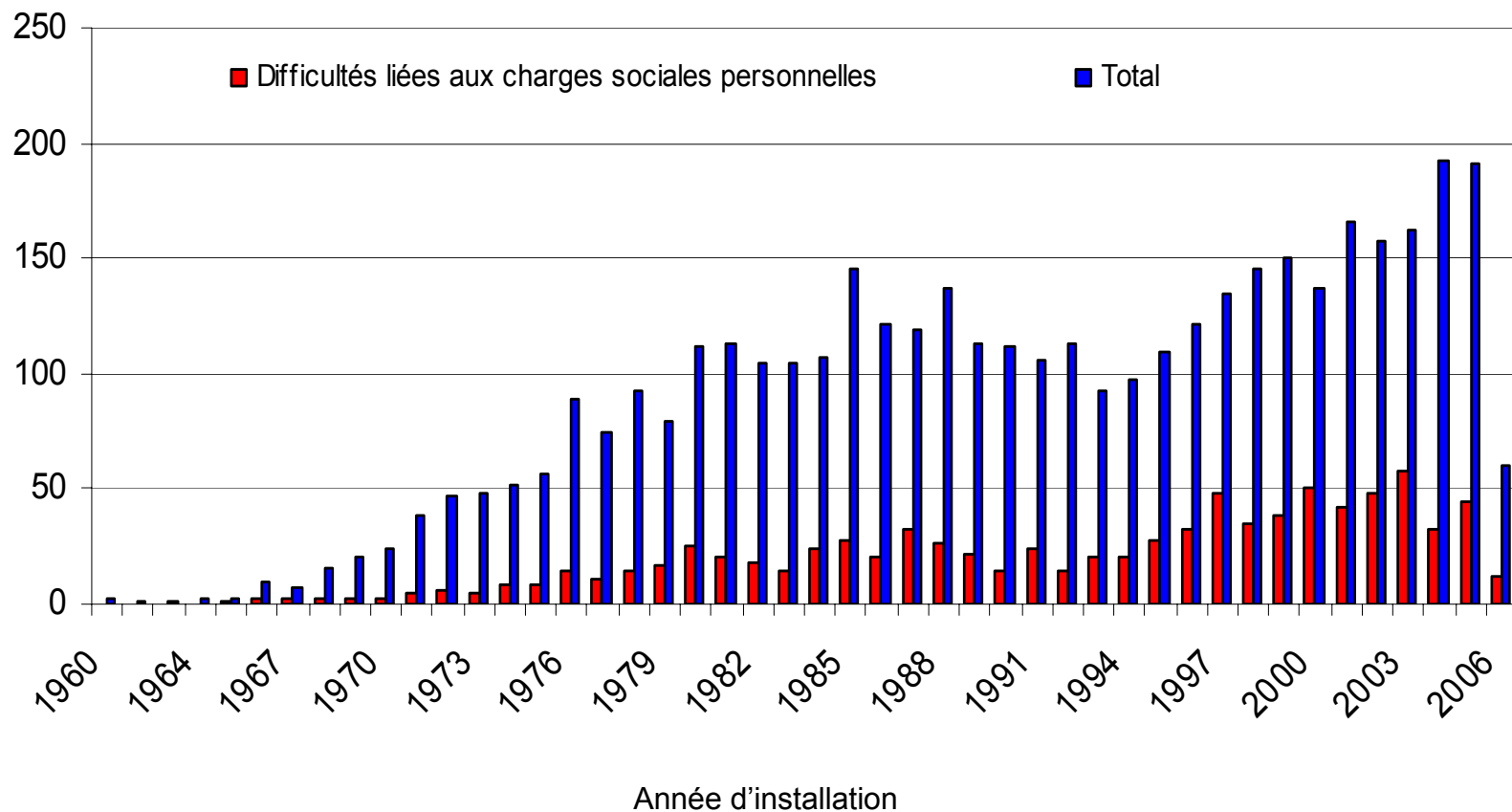
Votre entreprise a-t-elle été confrontée à des difficultés financières ?

35% des professions libérales connaissent des difficultés financières pour :

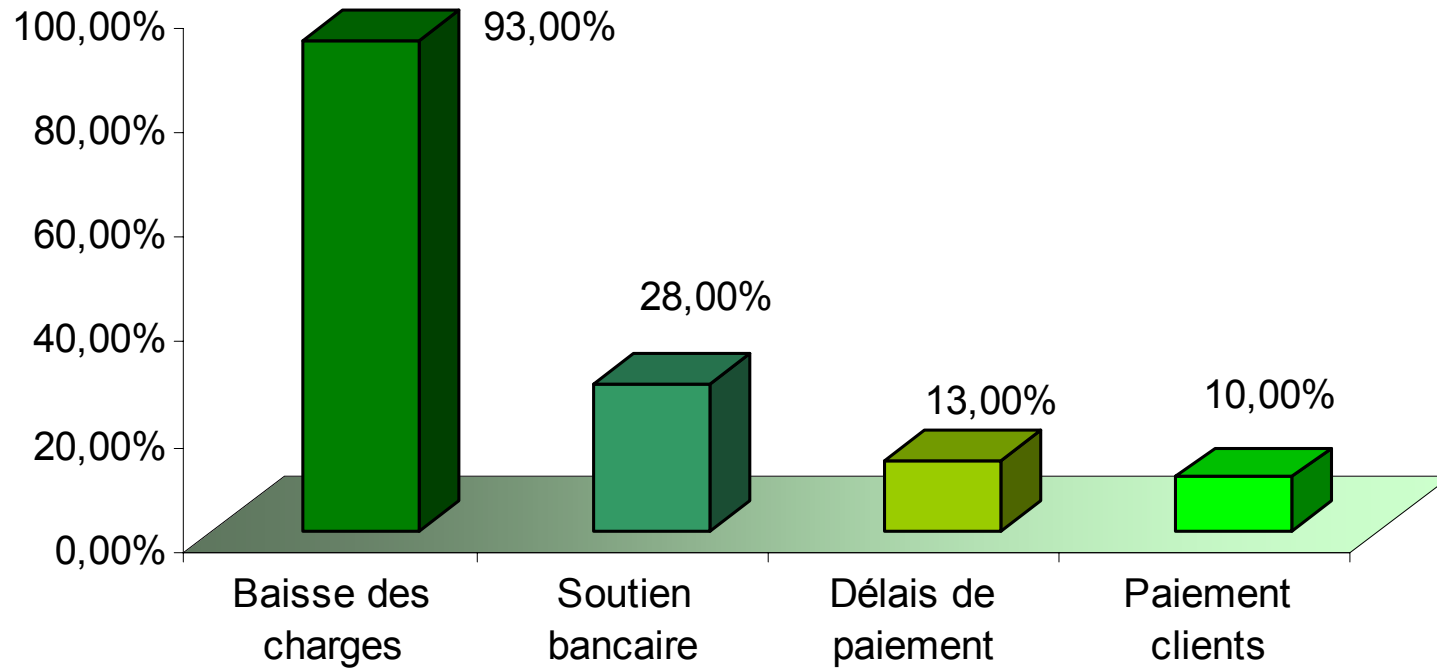
- 62% d'entre elles, le paiement des charges sociales personnelles est un problème qui revient, surtout pendant les premiers temps,
- 42,5% viennent les délais de paiement,
- 28% les charges sociales des salariés.



Le poids des cotisations sociales personnelles : cause de difficultés financières des débuts d'activité



Quelles solutions préconisez-vous ?



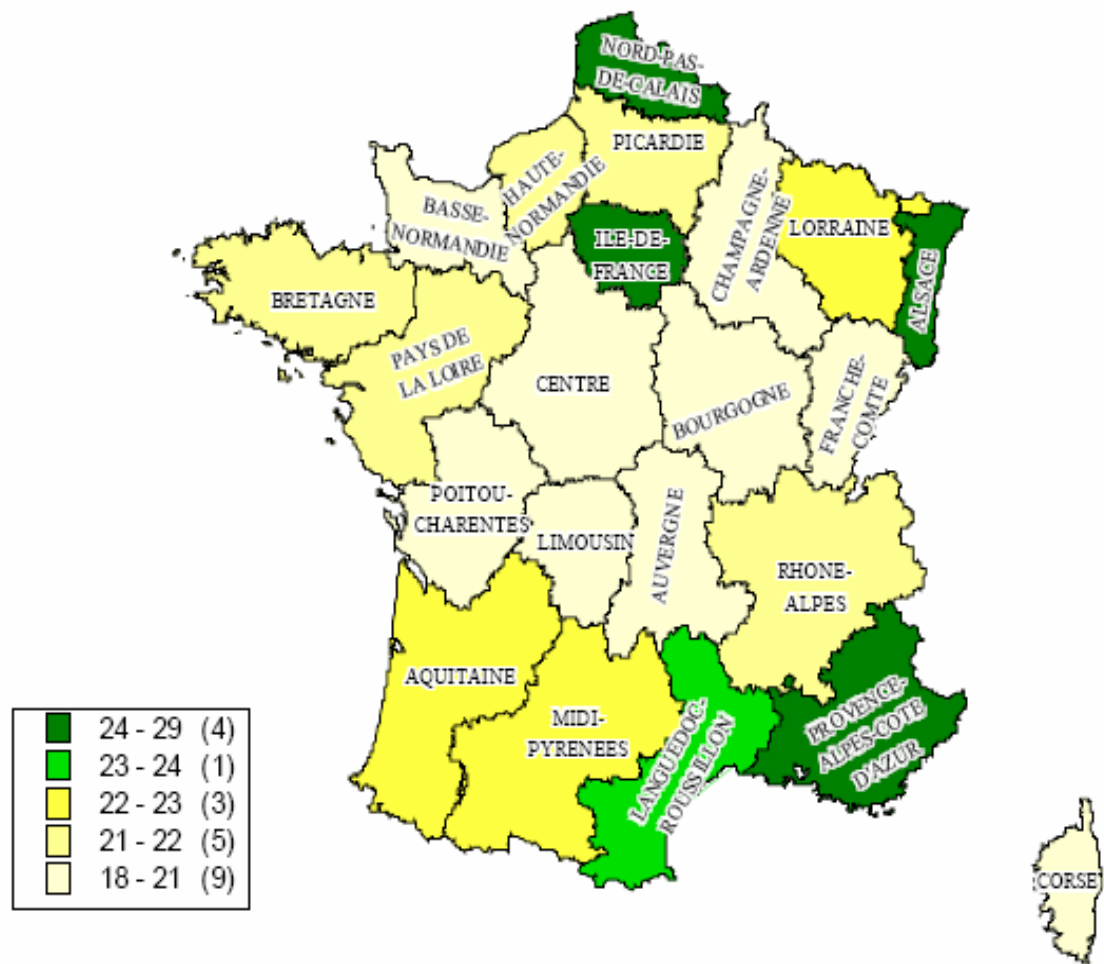
V - Les régions

Des différences dans les opinions des professions libérales selon les régions où elles exercent...

5 régions ont été choisies

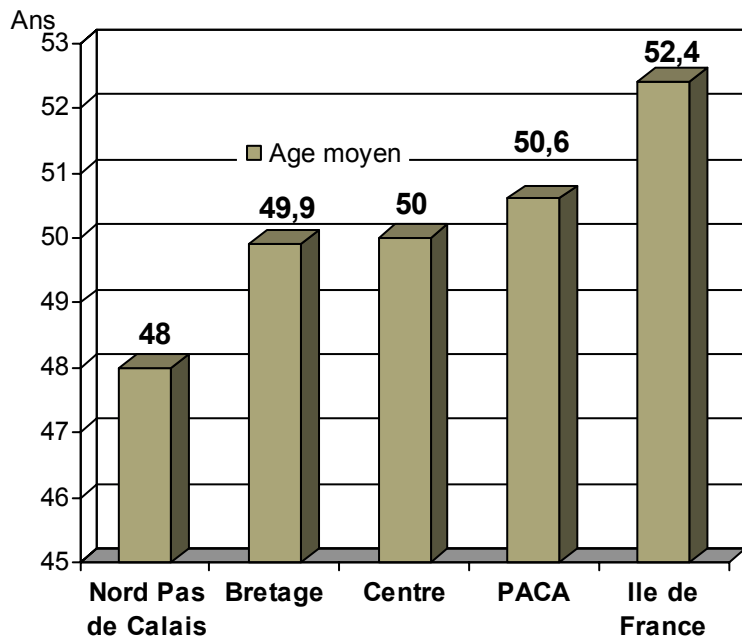
- **La Bretagne**
- **Le Centre**
- **L'Ile-de-France**
- **Le Nord-Pas-de-Calais**
- **La Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA)**

Le poids des activités libérales dans les économies régionales en termes d'entreprises en 2004 (en %)

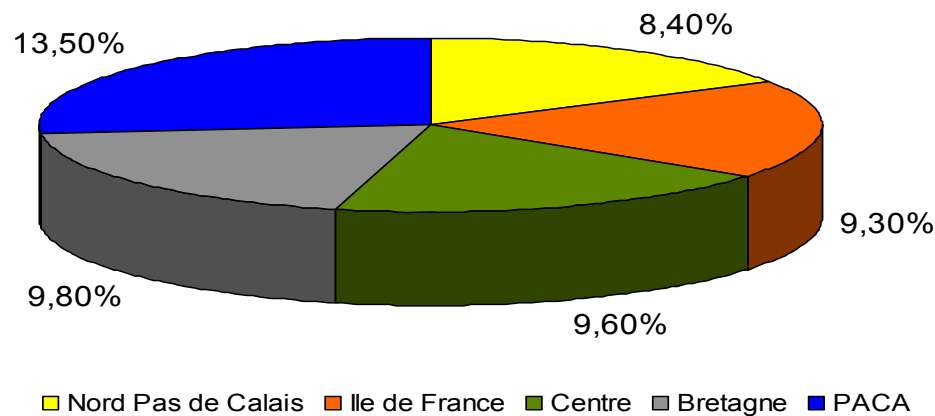


Caractéristiques des professions libérales dans ces régions

Age moyen des chefs d'entreprise libérale



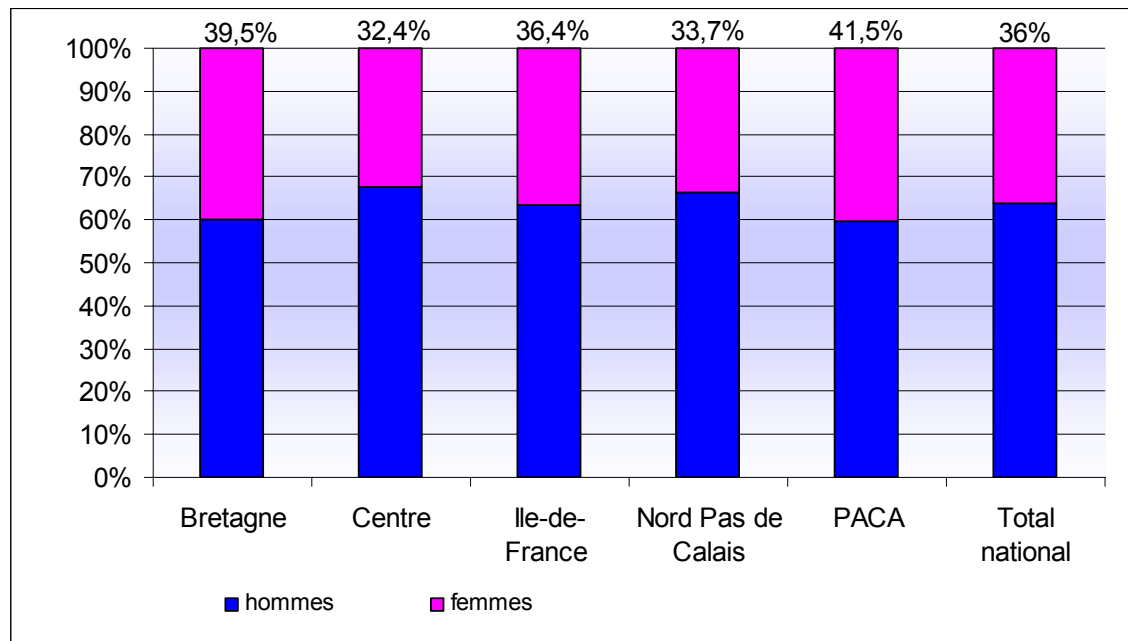
Entreprises libérales Taux d'emplois par régions



Féminisation des chefs d'entreprise libérale

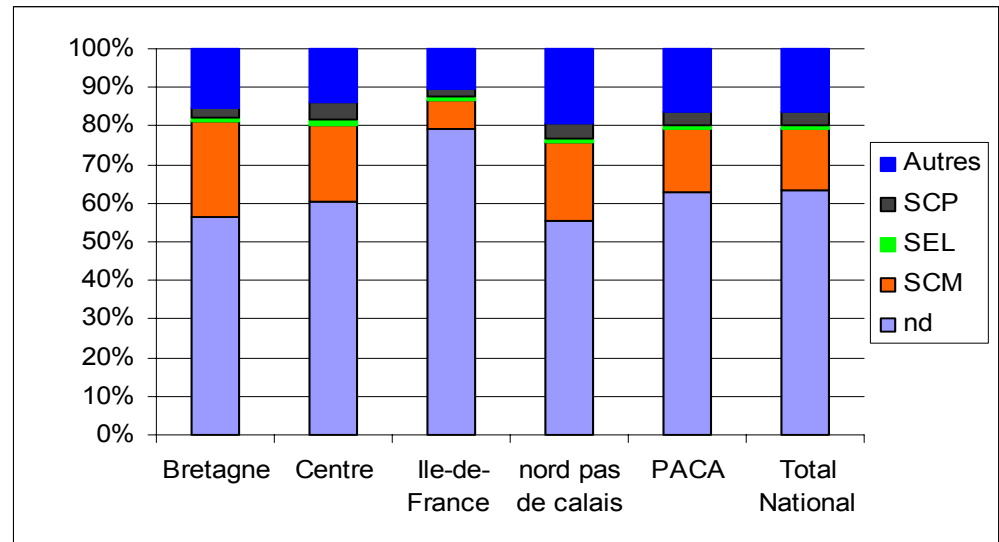
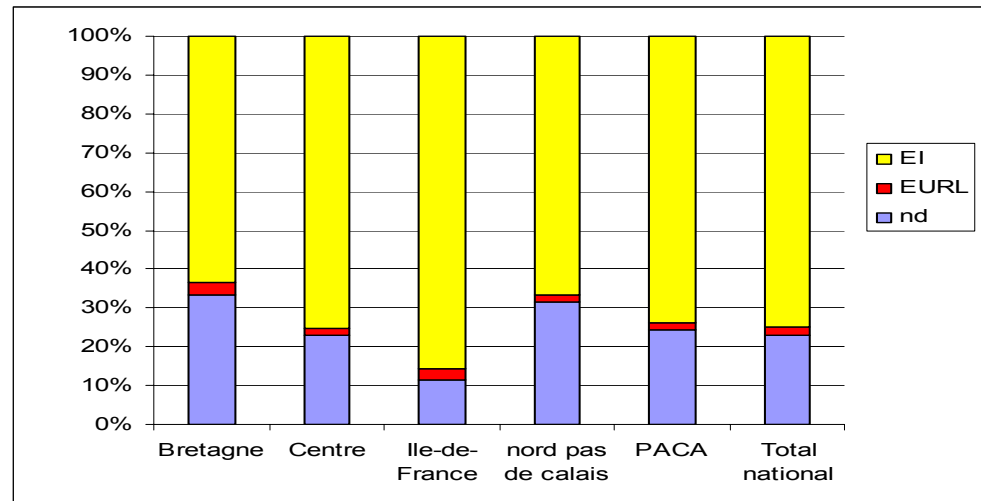
Des différences entre les régions

- Deux régions ont un taux plus important de féminisation des chefs d'entreprises de profession libérale :
 - 41,5% en PACA
 - 39,5% en Bretagne



L'exercice en groupe ou solo ?

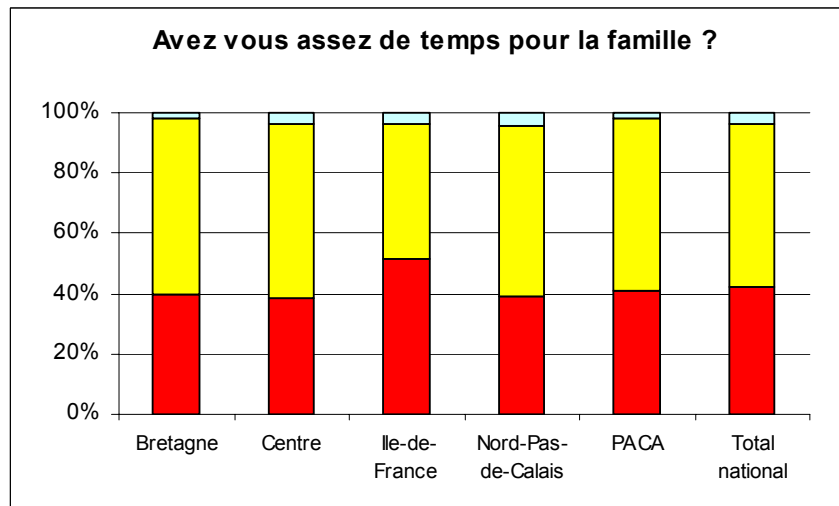
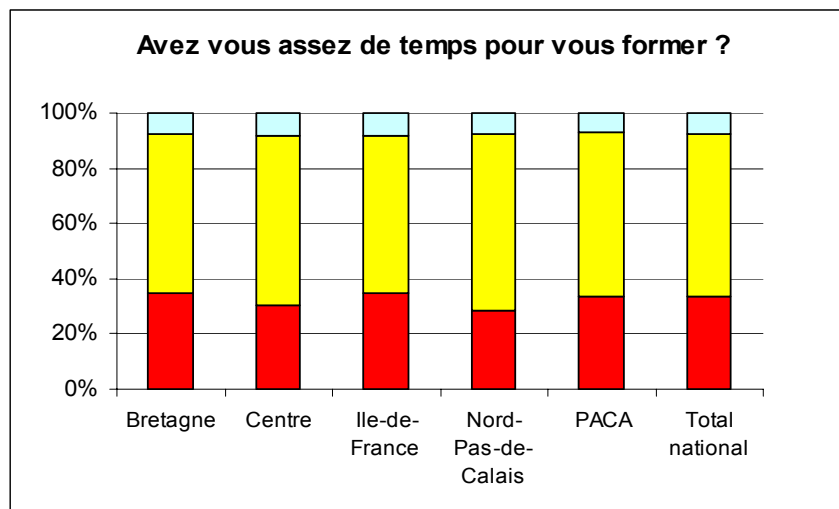
- L'Ile-de-France est la région où l'exercice en groupe est le moins représenté.
- Dans les exercices en groupe, la Bretagne se démarque par la part des SCM, le Centre par les SCP, la PACA est la région où les SEL sont bien représentées.



Temps pour la formation professionnelle et temps pour la famille

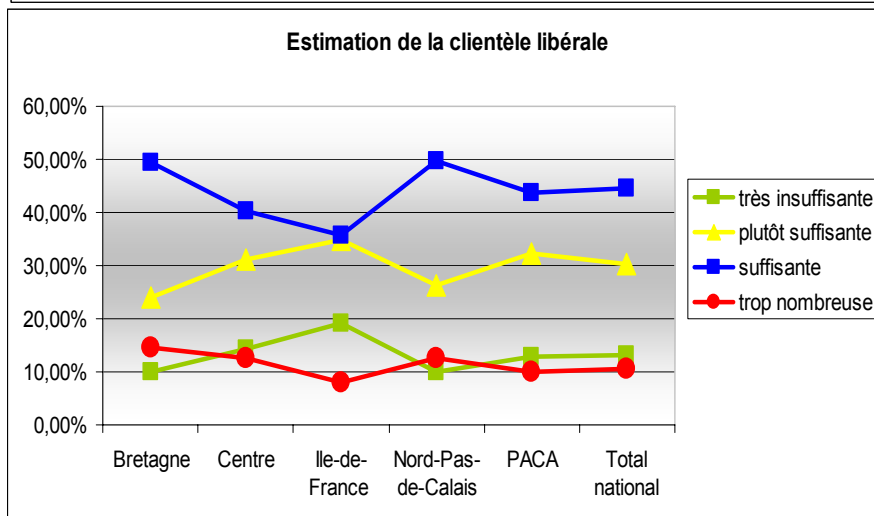
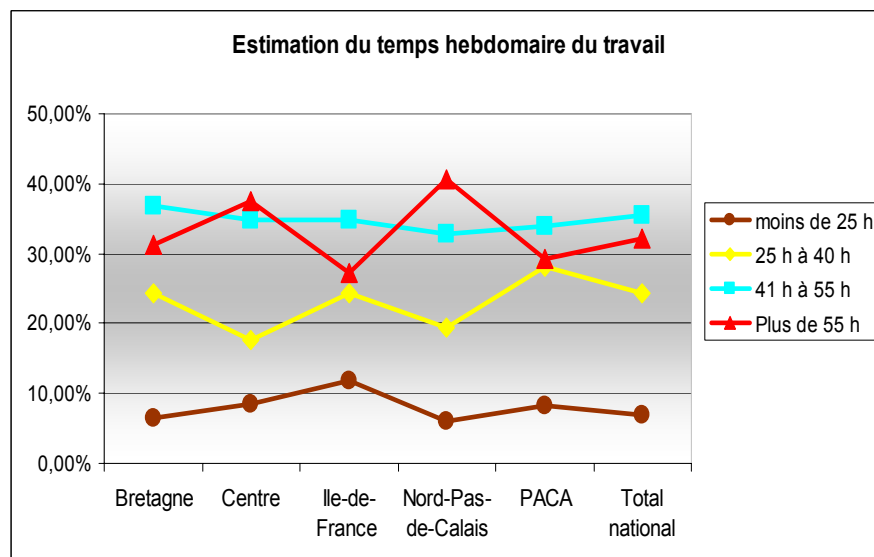
- 58% des professionnels libéraux n'ont pas assez de temps pour se former
 - La proportion atteint 63% pour le Nord-Pas-de-Calais, elle descend à 34% pour la Bretagne

- 53% des professionnels estiment ne pas disposer d'assez de temps pour la famille
 - En Bretagne, ils sont 57,5%, à ne pas avoir assez de temps pour la famille, la proportion descend à 43,6% pour l'Ile-de-France.

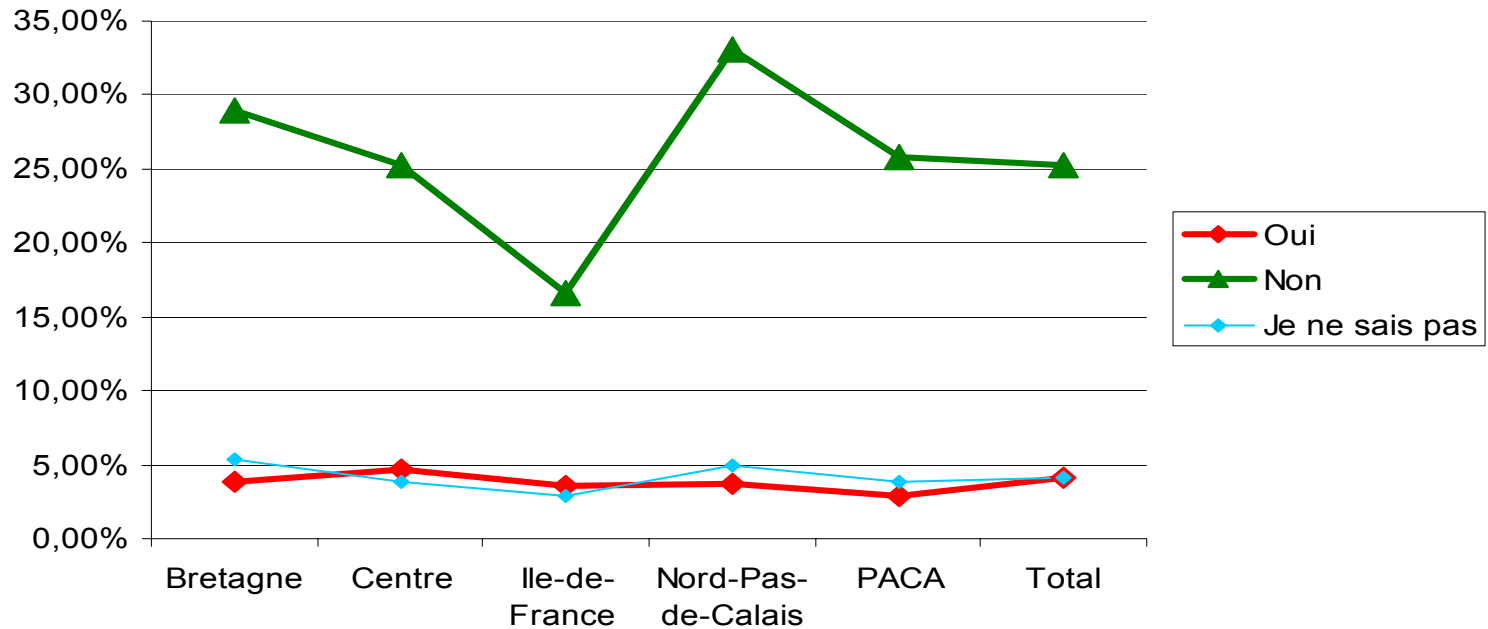


Temps hebdomadaire du travail et taille de la clientèle

- Les variations interrégionales sont les plus marquées pour les durées hebdomadaires de travail, notamment **le Nord-Pas-de-Calais**, où les professionnels sont 40% à déclarer travailler plus de 55h, soit 8 points de plus que la moyenne nationale.
- **L'Île-de-France** est la région où la proportion des professionnels dans la tranche des plus de 55h est la moins importante et la plus importante dans la tranche des moins de 25h :
 - La démographie des entreprises de professions libérales non réglementées y est très dynamique, et la poly-activité est une forme d'exercice fréquente.
- Le niveau de concurrence existant en Île-de-France montre que les professionnels ont une plus grande proportion à trouver leur clientèle très insuffisante (20%) par comparaison à la moyenne nationale (13%).
 - Les professionnels de **Bretagne, du Centre et du Nord-Pas-de-Calais** estiment leur clientèle trop importante.
 - **La région PACA** se rapproche de la moyenne nationale.



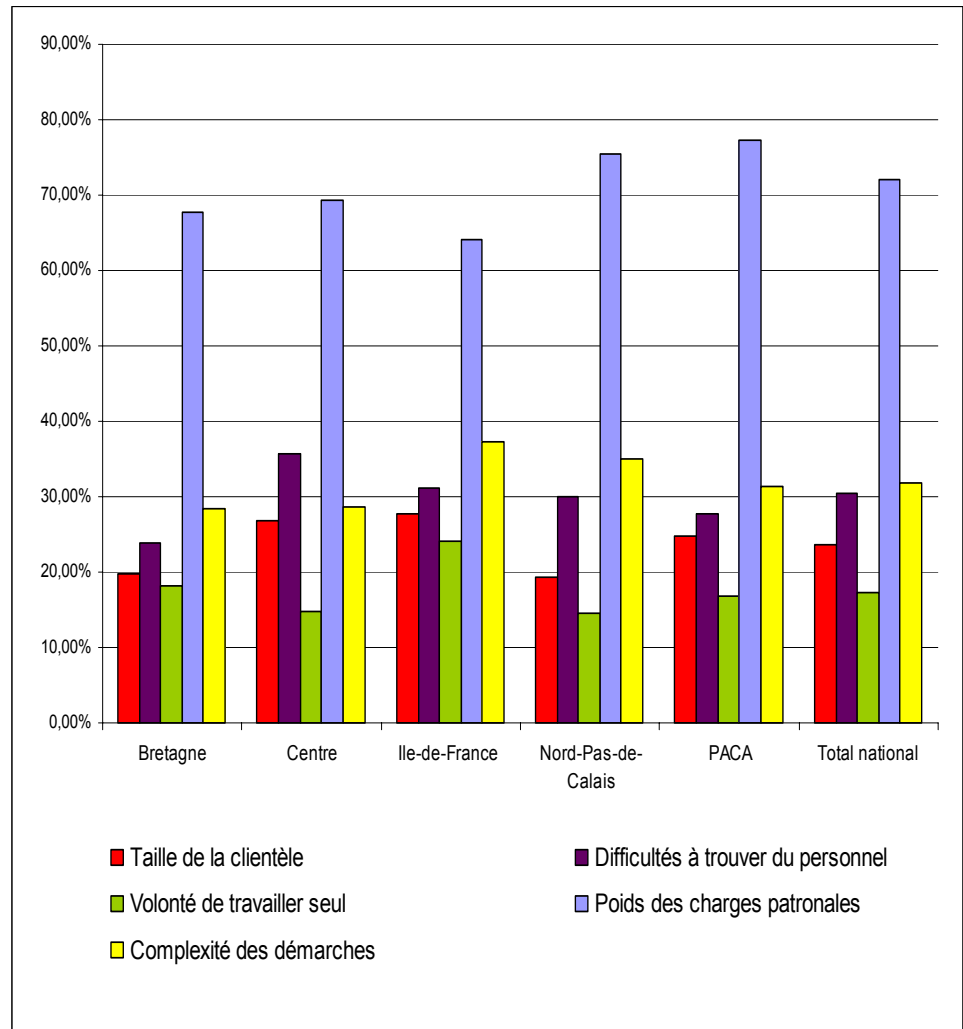
Avez-vous des projets d'embauche ?



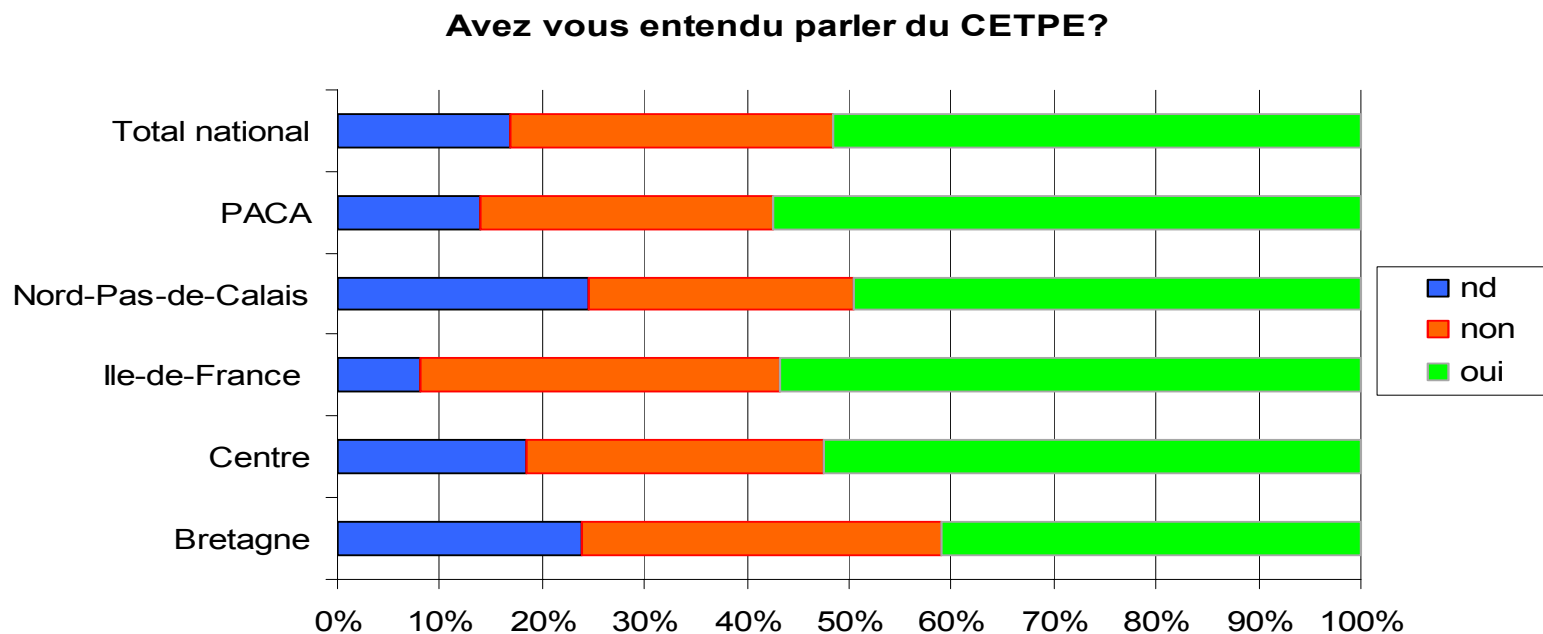
Sur cette question, les professionnels des 5 régions se retrouvent

Le frein à l'embauche : les charges sociales patronales

- Si les franciliens considèrent moins important le poids des charges sociales patronales par rapport autres régions, en revanche, ils sont plus nombreux à accuser la complexité des démarches administratives..
- On notera une volonté de travailler seul, ce qui correspond à la plus grande proportion des exercices solos en Ile-de-France par rapport à d'autres régions.
- La région Centre est caractérisée par des réponses qui mettent en avant la difficulté de trouver des personnels qualifiés.
- Les professionnels bretons paraissent le moins affectés par cette question. Cela va dans le même sens que les études sur le marché de l'emploi qui de 1999 à 2002 a augmenté plus rapidement en Bretagne qu'au niveau national, résultant d'une hausse de l'emploi salarié notamment dans le tertiaire.



Les simplifications à l'embauche



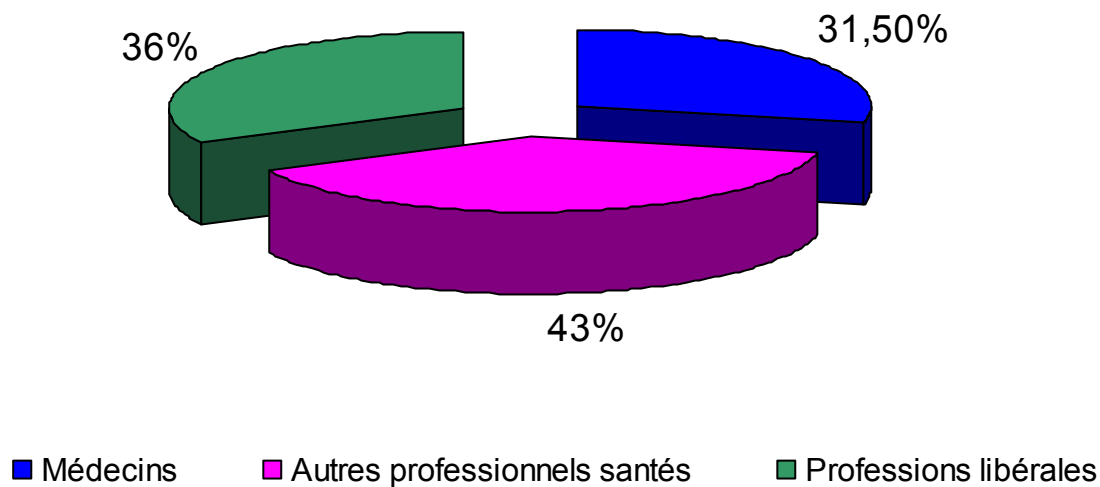
Les professionnels de Bretagne et du Nord-Pas de Calais ont une moins bonne connaissance du CETPE.

VI - Les professionnels de santé

Synthèse

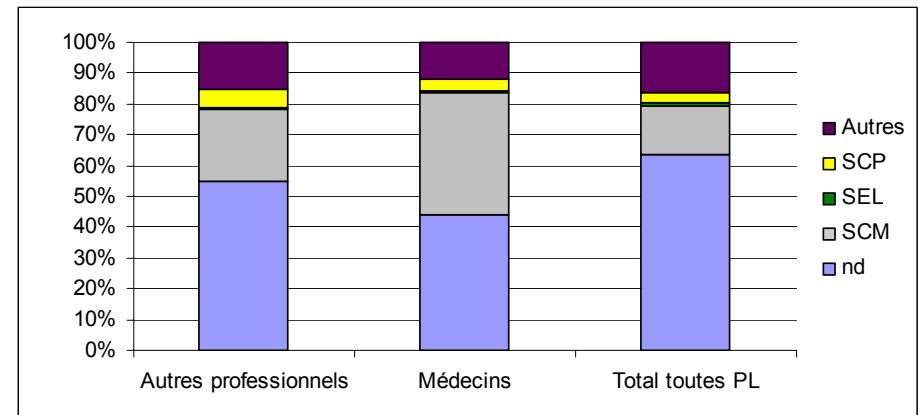
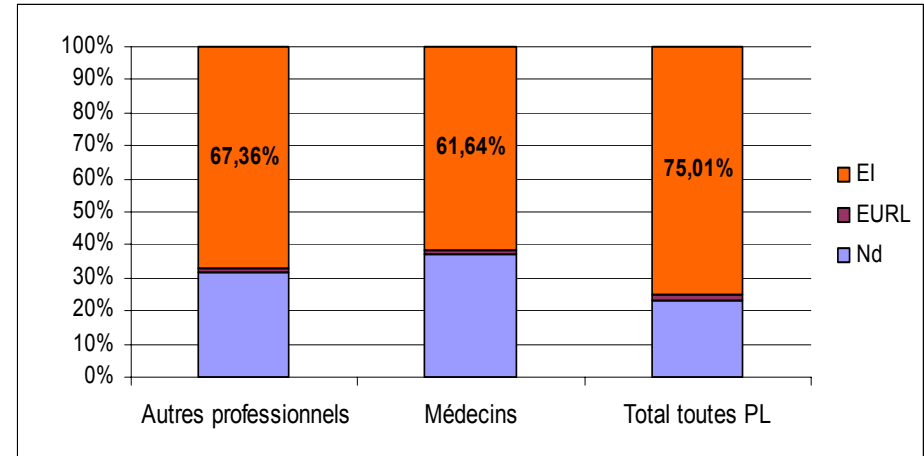
- 31,5% des médecins en activité sont des femmes *versus* 43% pour les autres professionnels de santé.
- 62% des médecins exercent en entreprise individuelle *versus* 67% pour les autres professionnels de santé.
- 45% des médecins exercent en SCM et 2% en SEL.
- 59% des médecins expriment un manque de temps pour leur formation professionnelle.
- 63% des médecins expriment un manque de temps pour leur vie en famille.
- 40% des médecins précisent travailler plus de 55h par semaine et 35% entre 41h et 55h.
- 45% des médecins trouvent que leur clientèle est suffisante et 30% trouvent qu'elle est trop nombreuse.
- 5% ont un projet d'embauche d'un salarié dans les 12 prochains mois.
- 15% des médecins souhaitent recruter un confrère.
- 80% des médecins trouvent que le poids des charges patronales sont des freins à l'embauche.

Féminisation des chefs d'entreprise de santé libérale



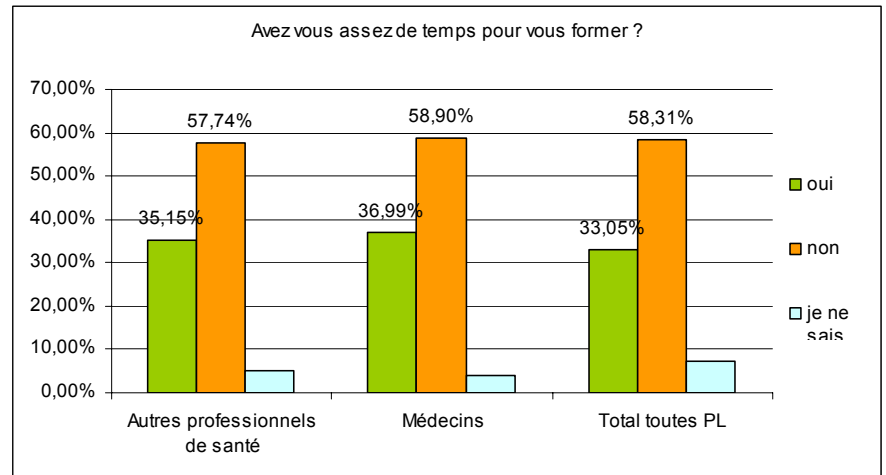
L'exercice en groupe ou solo ?

- La situation des professionnels de santé est beaucoup moins isolée, qu'on ne s'attendait, compte tenu des données nationales qui montraient, en 2003, une proportion de médecins et d'auxiliaires médicaux respectivement à 93,2% et 96,4% en entreprise individuelle.
- La SCM est l'option favorite des professionnels de santé, avec une proportion de médecins plus importante dans cette structure juridique que les autres professionnels.
- Ces derniers choisissent de se regrouper dans d'autres structures juridiques ou d'autres formats que les formes habituelles. « Autres » représentent 15,5% de ces professionnels, alors que les médecins ne sont que 12%.

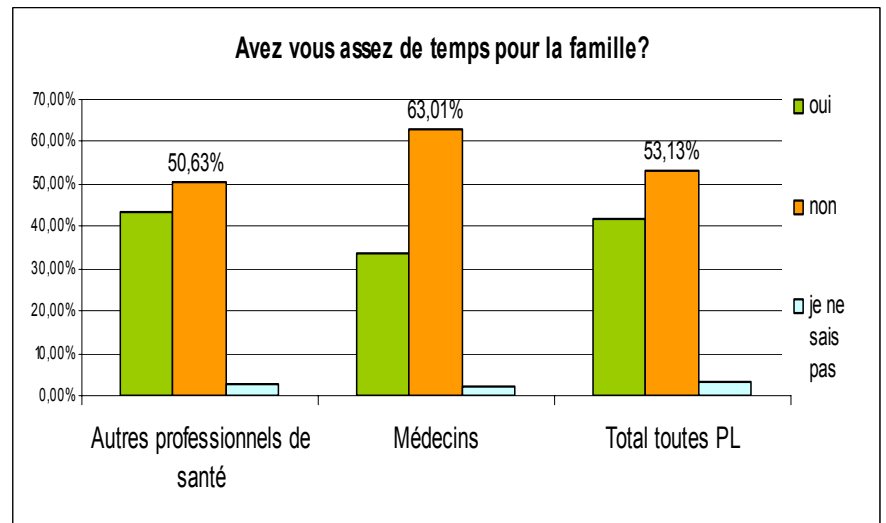


Temps de formation et temps pour la famille

- Le manque de temps pour la formation professionnelle est un constat similaire entre les professions de santé et les autres professions libérales.

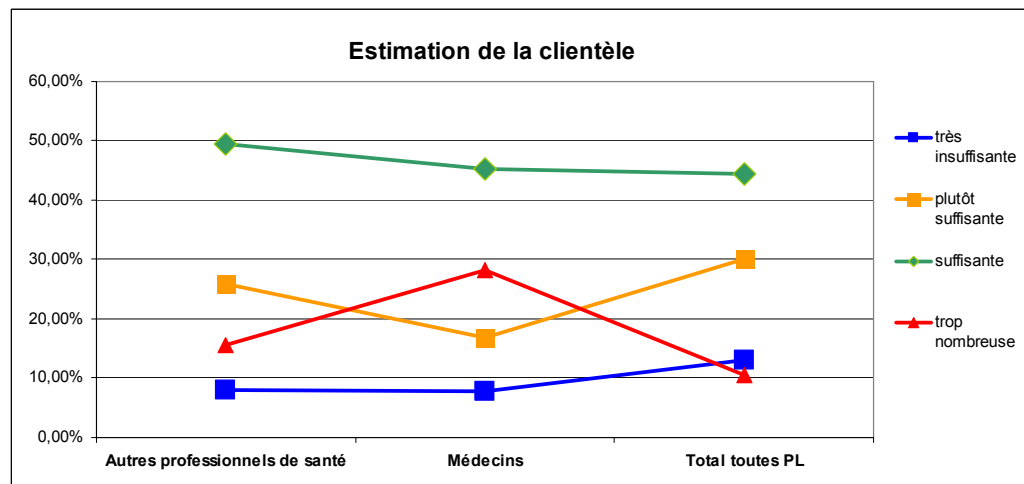
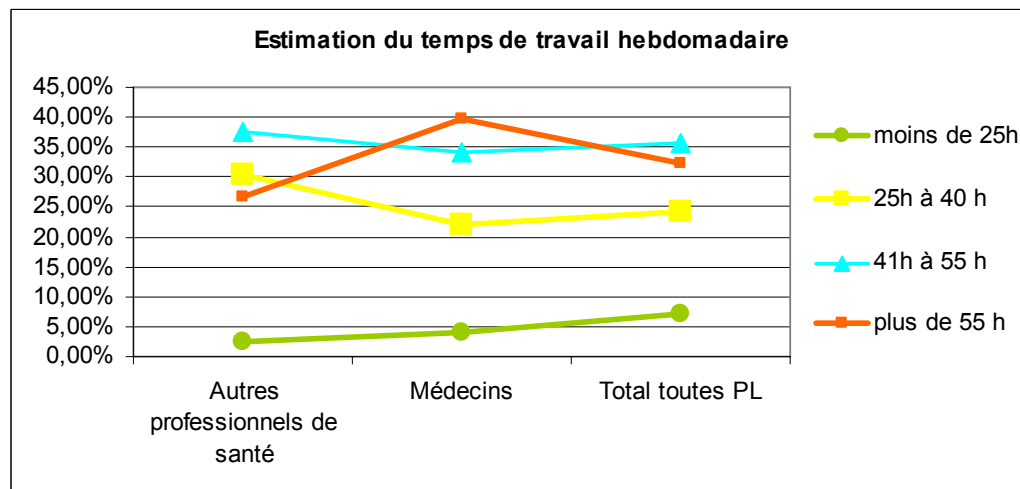


- Le temps consacré à la famille paraît être « sacrifié » chez les médecins, alors que les autres professionnels médicaux présentent un taux de réponse positif, plus élevé que la moyenne de l'échantillon.



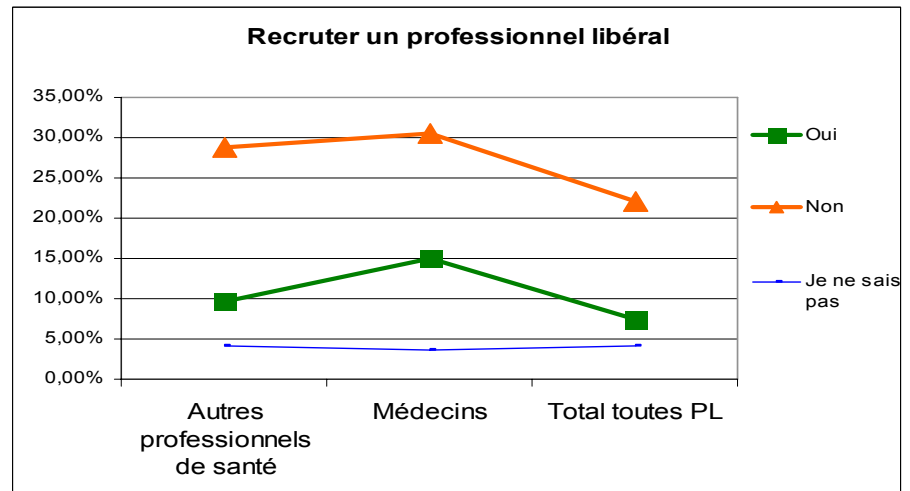
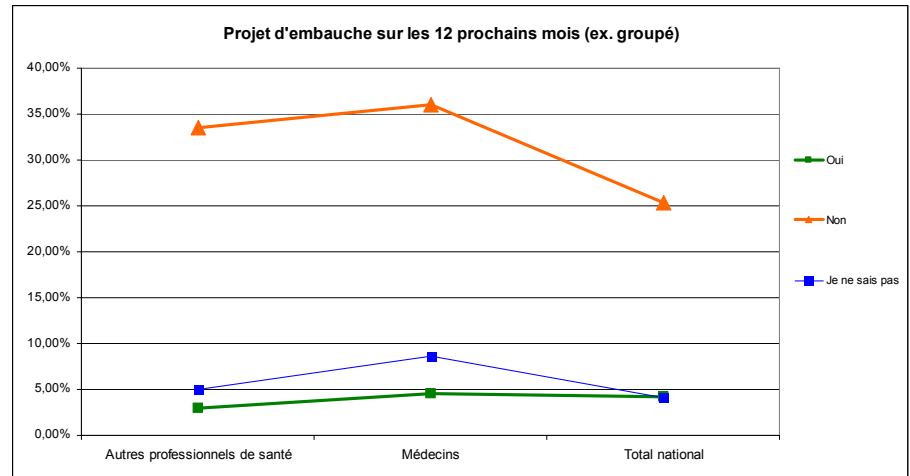
Durée de travail et estimation de la clientèle

- Les professionnels de santé se situent plutôt sur des durées de travail hebdomadaires longues.
- Les médecins sont près de 40% à avoir répondu qu'ils travaillaient plus de 55h tandis que les autres professionnels ne sont « que » 27% à exercer à ce rythme. Ces derniers pratiquent plus volontiers des horaires relativement réduits 25h à 40h.
- Le rythme de travail des médecins est cohérent avec une clientèle jugée trop nombreuse, pour 28% des réponses des médecins, soit 18 points de plus que la moyenne de tous les libéraux.



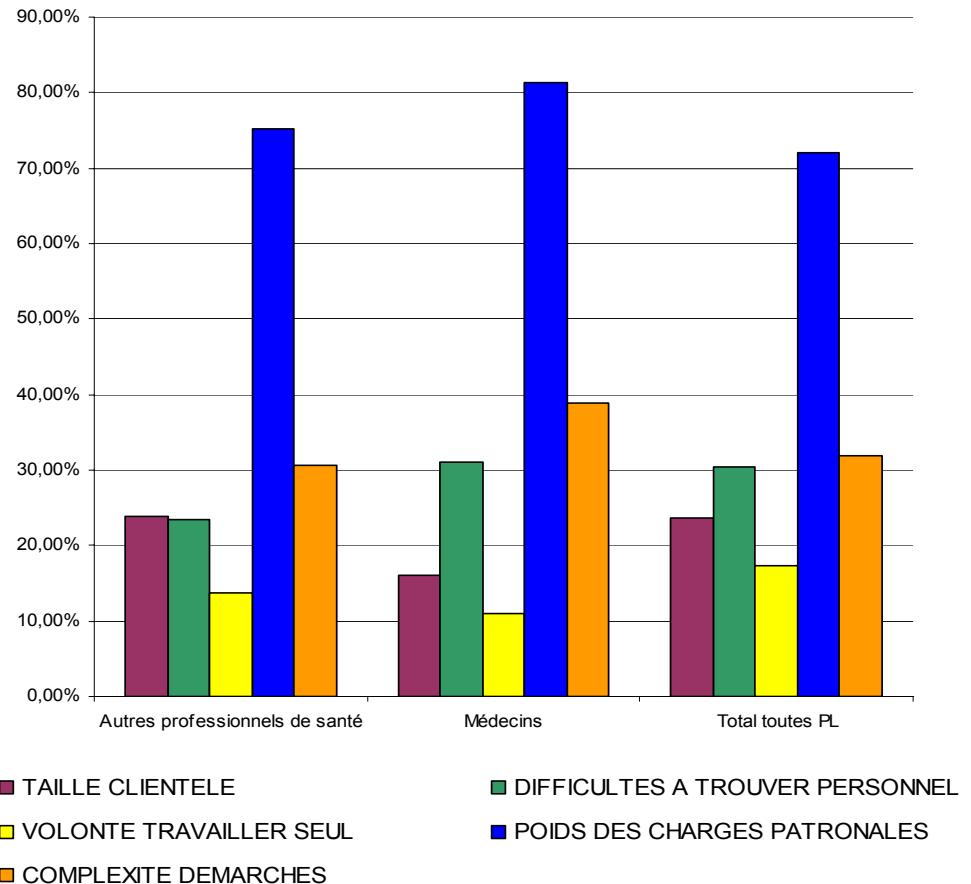
Les projets d'embauche d'un salarié ou de recruter un confrère

- Les activités de santé ne sont pas de nature à envisager des embauches de masse. Elles ne sont que 3,70% des professionnels de santé, alors que 4,15% de l'ensemble des professions libérales auraient des projets de recrutement.
- Compte tenu des caractéristiques des professionnels de santé, les médecins ont une moins grande visibilité de leur perspective d'embauche, soit 6,8%, contre 4% l'ensemble des professionnels.
- Les professions médicales sont celles qui sont le plus attendues, sur le terrain du recrutement puisque elles sont 4,6%, à en prévoir un, contre 2,9% pour les autres professionnels de santé.



Les freins à l'embauche

- La complexité des démarches et le poids des charges patronales, sont des freins relativement plus partagés par les médecins, que par les autres professionnels de santé et par l'ensemble des professionnels libéraux.
- Les médecins expriment aussi la difficulté de trouver du personnel qualifié.



Connaissez-vous la simplification du contrat emploi TPE (CETPE) ?

- Les professionnels de santé sont proportionnellement plus nombreux à ne pas avoir entendu parler des simplifications à l'embauche.
- Dans le secteur de la santé, les médecins montrent une moins bonne connaissance des nouveaux dispositifs d'aides et de simplification à l'emploi.

